

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	07	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03
EDUCATION	12	SOCIAL	01	TRANSPORT	03
ADMINISTRATION	23	ECONOMIE	01	RURAL	02

N° 2820

31 Mai 2023

31 May 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 05 /AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SOURCE NATURELLE EQUIPEE D'UN SYSTEME DE POMPAGE HYBRIDE AVEC UN RESERVOIR DE 5M3 AU LIEU-DIT TONGOLO (LOT1), OLEMBE-KAMA (LOT2) CES EMANA (LOT3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/DA/DG/CM-SCDP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION D'ATTRIBUTION N°005/DA/DG/CM-SCDP/2023
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/C/CRILT/CAB DU 23 MAI 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°007/C/CRILT/CAB DU 23 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°02/ASMI/CR-LTICIPM12023 DU 14 MARS 2023 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS(VRD) AU SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL-EXERCICE 2022.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">009/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 31/05/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°009/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 31/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 04/04/2023 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES DE LA PROCREATION MEDICALEMENT ASSISTEE (PMA) DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05/AONO/CAY1ER/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°008/23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N°05/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SOURCE NATURELLE EQUIPEE D'UN SYSTEME DE POMPAGE HYBRIDE AVEC UN RESERVOIR DE 5M3 AU LIEU-DIT TONGOLO (LOT1), OLEMBE-KAMA (LOT2) CES EMANA (LOT3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**6**

Reference [007/DA/DG/CM-SCDP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°007/DA/DG/CM-SCDP/2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**7**

Reference [02/C.MaTOMB/SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 DU 02 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE DANS L'ESPACE URBAIN DE MATOMB, DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

**8**

Reference [ADDITIF N°001](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE PROPOSITION N°15/DP/MINEPAT/MEADENVIVA-BENOUE/UCP/SCPM/CCEM-AI/RAF/SPM/2022 DU 14 AVRIL 2023 " SERVICES D'UN CONSULTANT, ASSISTANCE TECHNIQUE POUR APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DU MÉCANISME DE SUBVENTION DES COFINANCEMENTS DES PLANS D'AFFAIRE AGRICOLES ET AGRO INDUSTRIELS ET LA STRUCTURATION DU CENTRE DE GESTION ET ECONOMIE RURALE (CGER) DU VIVA BENOUE ".

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**9**

Reference [06 /DM/C/MAT/SIGAM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 DU 02 MARS 2023 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MATOMB DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ETS GDS

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

**10**

Reference [04 /DM/C/MAT/SIGAM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 DU 02 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE DANS L'ESPACE URBAIN DE MATOMB, DANS LA COMMUNE DE MATOMB DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE CBS SARL

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

**11**

Reference [010/OBC/D](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PASSE PAR LA PROCEDURE D'URGENCE N°009/OBC/CIPM/2023 DU 22 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE A4 A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2023 (LOT N° 02)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0011/23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N°_02BIS_/ AONO/CAY 1ER /CIPM/2022 DU_18/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT MUNICIPAL, D'UNE SALLE DE FETE ET D'UNE PLATEFORME MULTISPORT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER : PHASE 1 (GROS-ŒUVRE)
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04908/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF 1 N°23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DUPORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°068/23/AONO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°068/23/AONO/SDCC/CLPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02)LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR ENGIN MANITOU À LA SODECOTON, INITIALEMENT PRÉVUE LE 1ER JUIN 2023 EST REPORTÉE AU 15 JUIN 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0012_/23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 09 /AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 15/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR CERTAINES VOIES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/C/DG/CM-SCDP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°005/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/DTEC/SDMIM/CIPM-SCDP/2023 DU 19 AVRIL 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) CHARIOTS ÉLÉVATEURS POUR LES DÉPÔTS SCDP DE BONABERI ET NSAM.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>16</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">085/C/J12/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU LYCEE D'ANGONGO, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/C/DG/CM-SCDP/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°006/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-CDP/2023 DU 11/04/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CURAGE DE CANIVEAUX ET DE NETTOYAGE DES DÉCANTEURS DANS LES DÉPÔTS SCDP. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">011/OBC/DG</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°010/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°010/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 10/04/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA TRADUCTION DES DOCUMENTS PRODUITS PAR LE PEPSFINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03 /DM/C/MAT/SIGAM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 DU 02 MARS 2023 LOT 1 : POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DE LA VOIRIE URBAINE DE MATOMB DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ANDREW SARL <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">121/DP/J12/SAFE</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>22</b>	<b>Reference</b> <a href="#">04910/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/GT</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°04910/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/GT DU 29/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/23/AONO/SDCC/CIPM DU 13/03/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA SODECOTON <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>23</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">008/AONO/C-MKO/CIPM/SG/ST 2023 DU 31/05/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C-MKO/CIPM/SG/ST 2023 DU 31/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE MOUANKO-YOYO, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO - DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> 28-06-2023</p>
-----------	---

<b>24</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">012/AONO/CAY1ER/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 012/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 13/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS TRONCON EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> 30-08-2023</p>
-----------	--

<b>25</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">123/DP/J12/SAEF</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°008/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 06/04/2023, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ENCADREMENT DE LA JEUNESSE DE BIBÉ Y COMPRIS CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>26</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">008/23/D/CAY 1ER/ SG/ SFMP/BMP</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°008/23/D/CAY 1ER/ SG/ SFMP/BMPPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 05 /AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 29/03/2023POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SOURCE NATURELLE EQUIPEE D'UN SYSTEME DE POMPAGE HYBRIDE AVEC UN RESERVOIR DE 5M3 AU LIEU-DIT TONGOLO (LOT1), OLEMBE-KAMA (LOT2) CES EMANA (LOT3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>27</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">009/OBC/DG</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PASSE PAR LA PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/OBC/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE A3 A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2023</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>28</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">006/D/CR/LT/CAB DU 23/05/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°006/D/CR/LT/CAB DU 23/05/2023 PORTANT INFRACTIOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 02 MARS 2023 POUR LA MISE EN PLACE DES ENSEIGNES DE LA REGION A LA LIMITE NORD, SUD ET OUEST (FRONTIERE AVEC LA REGION DU CENTRE).</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/OBC/DG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PASSE PAR LA PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/OBC/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE A3 A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>30</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°001/AD/LT/CR/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°001/AD/LT/CR/CIPM/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°10 /AONO/CR-LT/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE POUR LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PROJET D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION D'UN IMMEUBLE DE TYPE R+3 POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL AU QUARTIER BONANJO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>31</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/C.MaTOMB/SIGAMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 DU 02 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DE LA VOIRIE URBAINE DE MATOMB ET L'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE MATOMB BROUSSE PAN-PAN MANDOGA MAYOS 14KM , DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>32</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/C.MaTOMB/SIGAMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 DU 02 MARS 2023 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>33</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0012/23/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 09 /AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 15/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR CERTAINES VOIES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>34</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">084/C/J12/SAEF DU 30/05/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>35</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 007/AO/CAN1/CIPM DU 23/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBIDENG GROUPE 2, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRE DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT FEICOM/COMMUNE - EXERCICE 2023  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>36</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/C/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbc</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°007/C/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'INFRACTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 14 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UNE MACHINE A LAVER INDUSTRIELLE POUR LA BUANDERIE DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>37</b>	<b>Reference</b> <a href="#">086/C/J12/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°008/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 06/04/2023, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ENCADREMENT DE LA JEUNESSE DE BIBÉ Y COMPRIS CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>38</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°001</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE GPS ET DE SYSTEMES DE SECURITE SUR LE MATERIEL ROULANT DU PEPS  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>39</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/DPN/MINADER/PADFII/CSPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE LA DEMANDE DE PRIX NATIONALE N°004/DPN/MINADER/PADFII/CSPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE TROIS DRONES DANS LES PARCS NATIONAUX DE WAZA, DE LA BENOUE ET DE KIMBI-FUNGOM, POUR LA SURVEILLANCE DES ECOSYSTEMES ET DES RESSOURCES NATURELLES POUR LE COMPTE DU PROJET « ACREGIR ».  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> 28-06-2023
-----------	---

<b>40</b>	<b>Reference</b> <a href="#">023/DC/ARMP/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°023/DC/ARMP/CIPM/2023 DU 31 MAI 2023 RELATIVE À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PARC AUTOMOBILE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS (EXERCICE 2023) FINANCEMENT : BUDGET ARMP-EXERCICE 2023.  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> 20-06-2023
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>41</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">006/OBC/DG/DRHAAF/SDAFMA</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/OBC/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE A3 DESTINÉ AUX EXAMENS DE LA SESSION 2023 À L'OBC.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>42</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">0010/23/D/CAY 1E</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°0010/23/D/CAY 1ER/ SG/SFMPPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N°07/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC TOILETTE PUBLIC AU QUARTIER TSINGA VILLAGE (MARCHÉ A BETAIL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>43</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">119/DP/J12/SAEF</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE AU LYCEE TECHNIQUE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>44</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">120/DP/J12/SAEF</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE + 02 BUREAUX AU CES DE MFIDA DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>45</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">122/DP/J12/SAEF</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU LYCEE D'ANGONGO, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>46</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">006/DA/DG/CM-SCDP/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION D'ATTRIBUTION N°006/DA/DG/CM-SCDP/2023</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**47**

**Reference** [023.23/AONO/SONARA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023.23 / AONO / SONARA / CIPM / 2023 DU 29/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX BRAS DE CHARGEMENT MANUEL PEROLO (4") PAR LE DÔME DES CAMIONS CITERNES 2700X2300X2250 ET DES PIÈCES DE RECHANGE (PDR) À LA SONARA

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 27-06-2023

**48**

**Reference** [010/ONIT/C.A.D.6/CIPM/2023 OF 29/05/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER EMERGENCY PROCEDURE N°010/ONIT/C.A.D.6/CIPM/2023 OF 29/05/2023 RELATING TO THE CONSTRUCTION WORK OF MINI SOLAR POWER PLANT IN NYANGADOUAT THE DOUALA VI LOCAL COUNCIL VI, WOURI DIVISION, LITTORAL REGION

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 22-06-2023

**49**

**Reference** [14/AONO/C-DJ/CIPM/2023 DU 29/05/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/C-DJ/CIPM/2023 DU 29/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCES PPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE YARBANG PONT NGOU-OURO ADE-LAMOU-DIKORI (65 KM) DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023,2024 ET 2025. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE DJOHONG. UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 26-06-2023

**50**

**Reference** [024.23/AONO/SONARA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024.23 / AONO / SONARA / CIPM / 2023 DU 29/05/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN BRAS DE CHARGEMENT CABOTEURS MANUEL COMPLET 8"X10"X46" CONSTRUCTION À GAUCHE - STYLE 80 SORTI À LA SONARA

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 27-06-2023

**51**

**Reference** [027.23/AONO/SONARA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 027.23/AONO/SONARA/CIPM/2023 DU 29/05/2023 POUR LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS PORTUAIRES DE LA SONARA

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 21-06-2023

**52**

**Reference** [009/ONIT/C.A.D.6/CIPM/2023 OF 26/05/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER EMERGENCY PROCEDURE N°009/ONIT/C.A.D.6/CIPM/2023 OF 26/05/2023 RELATING TO THE CONSTRUCTION WORK OF MINI SOLAR POWER PLANT TO SUPPLY THE INTEGRATED HEALTH CENTER OF ANY AND ITS SURROUNDINGS IN DOUALA VI LOCAL COUNCIL, WOURI DIVISION, LITTORAL REGION

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 20-06-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>53</b>	<b>Reference</b> <a href="#">003/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU LYCEE BILINGUE DE MBANGA, ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 27-06-2023
-----------	--

<b>54</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE AU LYCEE DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 27-06-2023
-----------	---

<b>55</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 26/05/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 26/05/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA FOURNITURE DES ALCOOTESTS CHIMIQUES ET DES TOXICOTESTS ELECTRONIQUES AU MINISTERE DES TRANSPORTS.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2023 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 20-06-2023
-----------	---

<b>56</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/AONO/MINT/CIPM/2023 du 26/05/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINT/CIPM/2023 DU 26/05/2023 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DES STATIONS METEOROLOGIQUES <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 21-06-2023
-----------	--

<b>57</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/OBC/DG/DRHAAF/SDAFMA</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°014/GG/OBC/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DES DIPLÔMES SÉCURISÉS À L'OFFICE DU BACCALaurÉAT DU CAMEROUN. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>58</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM DU 30/05/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°007/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM DU 30/05/2023 PORTANT PUBLICATION D'INFRUCTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 14 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UNE MACHINE A LAVER INDUSTRIELLE POUR LA BUANDERIE DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED). <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>59</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/OBC/D</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PASSE PAR LA PROCEDURE D'URGENCE N°009/OBC/CIPM/2023 DU 22 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE A4 A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2023 (LOT N° 01) <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>60</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 26/05/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 26/05/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE LA METEOROLOGIE NATIONALE DU CAMEROUN (PHASE 2). <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 21-06-2023
-----------	---

<b>61</b>	<b>Reference</b> <a href="#">05/AONO/CEV/SIGAMP/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°05/AONO/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ETANG PISCICOLE DE 400 M2 ET DEUX ETANGS DE 100 M2 A ETOK <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 29-06-2023
-----------	--

<b>62</b>	<b>Reference</b> <a href="#">04909/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF 1 N°04909/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 26/05/2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°070/23/AONO/SDCC/CIPMDU 11/05/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°070/23/AONO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02)LOTS DE BATTERIES À LA SODECOTON,INITIALEMENT PRÉVUE LE 1ER JUIN 2023 EST REPORTÉE AU 15 JUIN 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT. <b>Nature de prestation</b> Fournitures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>63</b>	<b>Reference</b> <a href="#">008/AONO/MINADER/PADFA II / CSPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/MINADER/PADFA II / CSPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE DEUX STATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DANS LES SITES D'INTERVENTION ET FORMATION DES ÉCO-GARDES ET COMMUNAUTÉS LOCALES SUR LEUR MAINTENANCE POUR LE COMPTE DU PROJET « ACREGIR ». <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 27-06-2023
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>64</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 011/AONOPU/CBO/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONOPU/CBO/SG/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE KONGOLO-GBOYO Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE GBOYO DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	21-06-2023

<b>65</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">14/DAONO/C-PTA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/DAONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 26/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAUPOTABLE EQUIPEE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE PITOA DANS LA COMMUNE DE PITOA DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	28-06-2023

<b>66</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/C.MaTOMB/SIGAMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 DU 02 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DE LA VOIRIE URBAINE DE MATOMB ET L'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE MATOMB BROUSSE PAN-PAN MANDOGA MAYOS 14KM , DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>67</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/C/DG/CM-SCDP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 004/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/DG/DARH/SDAP/SMG/CIPM-SCDP/2023 DU 24 MARS 2023 RELATIF À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES DE LA SCDP DE YAOUNDÉ ET DE DOUALA ;
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>68</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°005/AONO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR DE L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DE RESEAU EN DEUX LOTS DISTINCTS: - LOT 1: L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINMAP;- LOT 2: ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DE RESEAU POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UTM COMPOSANTE 3 DU PEPS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>69</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">082/C/J12/SAEF DU 30.05.2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE AU LYCEE TECHNIQUE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>70</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">083/C/J12/SAEF DU 30/05/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE + 02 BUREAUX AU CES DE MFIDA DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>71</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">009/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbc</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°009/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°009/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 04/04/2023 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES DE LA PROCREATION MEDICALEMENT ASSISTEE (PMA) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>72</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">COMMUNIQUE</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>73</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 POUR LE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES DE SERVICES DEVANT ASSURER L'ENTRETIEN, LA RÉPARATION ET LA MAINTENANCE BIENNALE DES VÉHICULES DES PROJETS PADFA II ET ACREGIR EN VUE DE LA DÉFINITION DES CONDITIONS D'EXÉCUTION D'UN CONTRAT CADREDES PROJETS « PADFA II » ET « ACREGIR » EXERCICES 2023 ET 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>74</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000353/C/MINSANTE/SG/DEP/CEPS-BID</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°000353/C/MINSANTE/SG/DEP/CEPS-BID. YAOUNDÉ, LE 29 MAI 2023
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>75</b>	<b>Reference</b> <a href="#">008/C/CR/LT/CAB DU 23/05/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°008/C/CR/LT/CAB DU 23/05/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'INFRUCTIOSITE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CIPM/CR/LT DU 02 MARS 2023 POUR LA MISE EN PLACE DES ENSEIGNES DE LA REGION A LA LIMITE NORD, SUD ET OUEST (FRONTIERE AVCE LA REGION DU CENTRE). FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2023 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>76</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>77</b>	<b>Reference</b> <a href="#">013/OBC/DG</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION POUR LE MARCHÉ DE GRE A GRE RELATIF A LA FOURNITURE DES DIPLOMES SECURISES A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN AU TIRE DE L'EXERCICE 2023 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>78</b>	<b>Reference</b> <a href="#">012/OBC/DG</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>79</b>	<b>Reference</b> <a href="#">10/AONO/ST/SG/ CMB/CIPM/F&amp;D/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 10/AONO/ST/SG/ CMB/CIPM/F&D/2023 DU 30 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE 2X2X1,5 AU PK2+400 DE LA ROUTE GOURWALTL-GALTI (LOT 1), D'UN DALOT DOUBLE 2X2X1,5 AU PK6+100 DE LA ROUTE GOURWALTL - GALTI (LOT 2), D'UN PONT AU PK7+100 DE LA ROUTE GOURWALTL - GALTI (LOT 3).(EN PROCEDURE D'URGENCE) <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> 23-06-2023
-----------	--

<b>80</b>	<b>Reference</b> <a href="#">06/AONO/CAGII/SG/ST/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM/2023 DU 30 /05/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTE (PHASE 02) : INTER PERIPHERIQUE - ECOLE PUBLIQUE DOUALARE - HOPITAL GENERAL (3,900 KM) ET ENIET - LYCEE DE NASSARAO (8,000 KM), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA II, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE). <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> 27-06-2023
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>81</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/DC/CEV/SIGAMP/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	29-06-2023

<b>82</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06/DC/R-AD/D-F&amp;D/C-MB/CIPM/ST/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N° 06/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/CIPM/ST/2023 DU 30 MAI 2023 RELATIF AUX FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAYO-BALEO
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	23-06-2023

<b>83</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/OBC/DG/DRHAAF/SDAFMA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/OBC/CIPM/2023 DU 22 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE A4 DESTINÉ AUX EXAMENS DE LA SESSION 2023 À L'OBC.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>84</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007 /AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES (AONO)APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_007 /AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU_29 MAI 2023 POUR L'AMENAGEMENT D'UNE MARE D'EAU EQUIPEE D'UN FORAGE A MOTRICITE SOLAIRE DANS LE PARC DE WAZA POUR LE COMPTE DU PROJET « ACREGIR »
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	26-06-2023

<b>85</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">No 016/ONIT/ TIKO COUNCIL/TCTB/2023 OF 31 /05/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 016/ONIT/ TIKO COUNCIL/TCTB/2023 OF 31 /05/2023 BY EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF A BOREHOLE WITH ELECTRIC PUMP AND 4M ELEVATED STORAGE TANK WITH DISTRIBUTION NETWORK AT TIKO MAIN MARKET. FUNDING: FEICOM'S BUDGET, 2023 FINANCIAL YEAR
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	28-06-2023

<b>86</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05 /DM/C/MAT/SIGAM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 DU 02 MARS 2023LOT 2 : POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE MATOMB BROUSSE PAN-PAN MANDOGA MAYOS 14KM DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ANDREW SARL
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>87</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/AONO/C-DZIGUILAO/CIPM-PCCM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/C-DZIGUILAO/CIPM-PCCM/2023 DU 26/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATORZE (14) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO, DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES (PCCM) : EXERCICE 2023 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	16-06-2023

<b>88</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/CMBMO/SEF/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CMBMO/SEF/CIPM/2023 DU27 MMAI 2023.2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE I, GROUPE II ET ANGLOPHONE DE MBANKOMO VILLE, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	27-06-2023

<b>89</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/C-MTP/ SG/ST/CIPM/2023 DU 26/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUGGATAPPADI DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	20-06-2023

<b>90</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/DC/C.MYSSI/SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2023 DU 26 AVRI</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.MYSSI/SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2023 DU 26 AVRIL 2023, RELATIVE A LA FOURNITURE EN EQUIPEMENT ET MOBILIER DE BUREAU AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE MEYOMESSI DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINJEC - EXERCICE 2023 ;
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	06-06-2102



## COMMUNE DE YAOUNDE I

**PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 05 /AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SOURCE NATURELLE EQUIPEE D'UN SYSTEME DE POMPAGE HYBRIDE AVEC UN RESERVOIR DE 5M3 AU LIEU-DIT TONGOLO (LOT1), OLEMBE-KAMA (LOT2) CES EMANA (LOT3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup>,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales

Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des

Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23

février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> **N° 0021771 de la session N° 021 du 15/04/2023 et N° 0021777 de la session N° 027 du 02/05/2023 et N° 0021753 de la session N° 031 du 08/05/2023**

Et Conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

### **DECLARE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 05 /AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SOURCE NATURELLE EQUIPEE D'UN SYSTEME DE POMPAGE HYBRIDE AVEC UN RESERVOIR DE 5m3 AU LIEU-DIT TONGOLO (lot1), OLEMBE-KAMA (lot2) CES EMANA (lot3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>ER</sup> EN PROCEDURE D'URGENCE- LOT 1 est attribué à la Société LE PLOMBIER BTP Sarl, TEL : 691549151 , représenté par Monsieur KOUAM WADJO ABEL, Directeur General pour un montant TTC FCFA de 15 049 350 FCFA (Quinze millions quarante-neuf mille trois cent cinquante).

**Article 2:** La présente décisionsera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**DECISION D'ATTRIBUTION N°005/DA/DG/CM-SCDP/2023**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
- Vu la Résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/DG/DTEC/SDMIM/CIPM-SCDP/2023 du 19 avril 2023 relatif à l'acquisition de deux (02) chariots élévateurs pour les dépôts SCDP de Bonaberi et Nsam ;
- Considérant la proposition d'attribution signée par la Présidente de la CIPM-SCDP.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le Directeur Général de l'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à l'acquisition de deux (02) chariots élévateurs pour les dépôts SCDP de Bonaberi et Nsam ;

<b>Adjudicataire</b>	<b>Note technique sur 100</b>	<b>Montant TTC</b> <b>(En F CFA)</b>	<b>Délai d'exécution</b>
<b>MOS</b>  <b>BP : 6154 Yaoundé</b>  <b>Tel : 222 21 13 78</b>  <b>677 75 92 19</b>	<b>3 critères validés sur 4,</b> <b>soit 75%</b>	<b>57 021 171</b>	<b>Six (06) mois</b>

**Article 2 :** le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

*DOUALA le 31 Mai 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

**CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**

**COMMUNIQUE N°007/C/CRILT/CAB DU 23 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°02/ASMI/CR-LTICIPM12023 DU 14 MARS 2023 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS(VRD) AU SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL-EXERCICE 2022.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Regional du Littoral, Autorité Contractante, communique :

<b>CLASSEMENT</b>	<b>SOUVISSIONNAIRES</b>	<b>NOTE TECHNIQUES</b>
1ER	LT .0 ET PARTENERS	95
2EME	SILEX SARL	94
3EME	INGENERIE CONSEIL	91

Aux termes des dispositions de Particle 101(05) du Decret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marches Publics dispose quo : « Les soumissionnaires non retenus sont invites a retirer leurs offres dans un alai de quinze (15) jours ouvrables ».

Par ailleurs, le présent communique tient lieu de « main levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

*DOUALA le 23 Mai 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**BANLOG Polycarpe**

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°009/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 31/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 04/04/2023 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES DE LA PROCREATION MEDICALEMENT ASSISTEE (PMA) DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relative à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°015/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 19/04/2023 pour la fourniture des consommables de la Procréation Médicalement Assistée (PMA)** de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du **26 Mai 2023** relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques, financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°015/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 du 19/04/2023;

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** **DURRELL & CLIFFORD S.A, BP : 15270 DOUALA, Tel : (237) 233 43 99 50**, est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la lettre-commande relative à la fourniture des consommables de la Procréation Médicalement Assistée (PMA) à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant **TTC de 20 796 645 (vingt millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent quarante-cinq) FCFA** et pour un délai d'exécution de **quarante-cinq (45) jours**..

**Article 2 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*DOUALA le 31 Mai 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**PR. MBOUDOU Emile**

## COMMUNE DE YAOUNDE I

**DECISION N°008/23/D/ CAY 1ER / SG /SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N°05/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SOURCE NATURELLE EQUIPEE D'UN SYSTEME DE POMPAGE HYBRIDE AVEC UN RESERVOIR DE 5M3 AU LIEU-DIT TONGOLO (LOT1), OLEMBE-KAMA (LOT2) CES EMANA (LOT3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup>,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> **N° 0021771 de la session N° 021 du 15/04/2023 et N° 0021777 de la session N° 027 du 02/05/2023**

**et N° 0021753 de la session N° 031 du 08/05/2023**

Et Conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

**DECLARE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 05 /AONO/CAY1<sup>ER</sup> /CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SOURCE NATURELLE EQUIPEE D'UN SYSTEME DE POMPAGE HYBRIDE AVEC UN RESERVOIR DE 5m3 AU LIEU-DIT TONGOLO (lot1), OLEMBE-KAMA (lot2) CES EMANA (lot3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>ER</sup> EN PROCEDURE D'URGENCE- LOT 3 est attribué à GLOBAL VISION Sarl, TEL : 679106910 , représenté par Monsieur ASSE ONANA Romuald, Directeur General pour un montant TTC FCFA de 13 618 350 FCFA (treize millions six cent dix-huit mille trois cent cinquante).

**Article 2 :** La présente décisionsera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Mai 2023

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**DECISION D'ATTRIBUTION N°007/DA/DG/CM-SCDP/2023**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
- Vu la Résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/DG/DARH/SDAP/SMG/CIPM-SCDP/2023 DU 24 mars 2023 relatif à l'entretien des espaces verts des sites de la SCDP de Yaoundé et de Douala ;
- Considérant la proposition d'attribution signée par la Présidente de la CIPM-SCDP.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'établissement ci-après est désigné adjudicataire du Marché portant sur l'entretien des espaces verts des sites de la SCDP de Douala (lot 2) ;

Adjudicataire	Lots	Note Globale sur 100	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'exécution
	Lot 1	Infructueux		
<b>ETS CELESTE</b>  Tel : 696 13 39 29  BP : 905 Kribi	Lot 2	97,6/100	116 608 613	Vingt (20) mois

**Article 2 :** la Gérante dudit établissement est priée de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 31 Mai 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

**COMMUNE DE MATOMB**

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 DU 02 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE DANS L'ESPACE URBAIN DE MATOMB, DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Description du marché :** TRAVAUX D'Eclairage public par énergie photovoltaïque dans l'espace urbain de Matomb, DANS LA COMMUNE DE MATOMB;

**Durée d'exécution :** quatre-vingt-dix (90) jours après notification de l'ordre de service de démarrer la prestation.

**Lieu d'exécution :** Commune de Matomb

**Prestataire retenu**

Rang	Soumissionnaire	Montant TTC lu publiquement	Montant TTC final	Délai de livraison proposé	Observations
1 <sup>er</sup>	CBS Sarl	49 366 500	49 366 500	90 jours	Offre conforme pour l'essentiel et montant évalué moins disante

Le Prestataire **CBS Sarl, BP : 35613 Yaoundé, Tel : 678558320**, a présenté une Offre conforme pour l'essentiel et moins disante à l'issue de l'évaluation financière. Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune de Matomb, pour recevoir la notification de l'attribution et signer le marché y relatif.

MATOMB le 25 Mai 2023

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

## PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE PROPOSITION  
N°15/DP/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UCP/SCPM/CCCM-AI/RAF/SPM/2022 DU 14 AVRIL 2023 "  
SERVICES D'UN CONSULTANT, ASSISTANCE TECHNIQUE POUR APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DU  
MÉCANISME DE SUBVENTION DES COFINANCEMENTS DES PLANS D'AFFAIRE AGRICOLES ET AGRO  
INDUSTRIELS ET LA STRUCTURATION DU CENTRE DE GESTION ET ECONOMIE RURALE (CGER) DU  
VIVA BENOUE ".**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

date limite de remise des Propositions Techniques et Financières

AU LIEU DE : Instruction aux Candidats 17.7 et 17.9

Les Propositions doivent être reçues par le Client **au plus tard le 30 Mai 2023, Heure: 10 heures, heure locale (soit 09 heures GMT).**

LIRE Instruction aux Candidats 17.7 et 17.9

Les Propositions doivent être reçues par le Client **au plus tard le 06 juin 2023, Heure : 10 heures, heure locale (soit 09 heures GMT).**

*GAROUA le 29 Mai 2023*

*Le COORDONNATEUR*

**MAHAMAT HABIBOU**

## COMMUNE DE MATOMB

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 DU 02 MARS 2023 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MATOMB DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ETS GDS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;

Vu la décision municipale n°01/DM/C/MAT/SG du 06 Janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°005/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 DU 02 MARS 2023 pour l'équipement de l'hôtel de ville de la commune de Matomb dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Vu le procès-verbal du 02 Mai 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur l'examen des rapports de la SCA;

Vu la lettre n°03/L/C/MAT/CIPM/2023 du 03 avril 2023 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de la l'appel d'offres national ouvert N°005/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 DU 02 MARS 2023 pour l'équipement de l'hôtel de ville de la commune de Matomb dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Considérant les nécessités de services ;

**D E C I D E :**

Article 1<sup>er</sup>.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à l'entreprise ETS GDS, BP : Yaoundé, Tel : 699 35 28 15 le marché relatif à l'appel d'offres national ouvert N°005/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 DU 02 MARS 2023 pour l'équipement de l'hôtel de ville de la commune de Matomb dans la commune de Matomb Département du Nyong et Kelle, région du centre;

Article 2.- Le montant du marché s'élève à la somme de : **79 998 170 FCFA** (soixante-dix-neuf millions neuf-cent-quatre-vingt-dix-huit mille cent-soixante-dix Franc Cfa) toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de **60 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

MATOMB le 25 Mai 2023

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

## COMMUNE DE MATOMB

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 DU 02 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE DANS L'ESPACE URBAIN DE MATOMB, DANS LA COMMUNE DE MATOMB DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE CBS SARL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;

Vu la décision municipale n°01/DM/C/MAT/SG du 06 Janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°003/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 du 02 mars 2023 pour l'exécution des travaux d'éclairage public par énergie photovoltaïque dans l'espace urbain de Matomb dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Vu le procès-verbal du 02 Mai 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur l'examen des rapports de la SCA;

Vu la lettre n°03/L/C/MAT/CIPM/2023 du 03 avril 2023 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 du 02 mars 2023 pour l'exécution des travaux d'éclairage public par énergie photovoltaïque dans l'espace urbain de Matomb dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Considérant les nécessités de services ;

**D E C I D E :**

Article 1<sup>er</sup>.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à l'entreprise CBS Sarl, BP : 35613 Yaoundé, Tel : 678558320 le marché relatif à l'appel d'offres national ouvert n°003/AONO/C-MATOMB

/CIPM/2022 du 02 mars 2021, d'éclairage public par énergie photovoltaïque dans l'espace urbain de Matomb, dans la commune de Matomb Département du Nyong et Kelle, région du centre;

Article 2.- Le montant du marché s'élève à la somme de : **49 366 500 FCFA** (quarante-neuf millions trois-cent-trente-six mille cinq-cents) toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

MATOMB le 25 Mai 2023

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

# OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PASSE PAR LA PROCEDURE D'URGENCE N°009/OBC/CIPM/2023 DU 22 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE A4 A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2023 (LOT N° 02)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :

Les Etablissements Commerce-Foresterie-Entretien « CFE SARL » B.P 999 -DOUALA ont été retenus pour la fourniture du papier de reprographie A4 pour le compte de l'exercice 2023 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun pour un montant global de 49 991 848 (Quarante neuf millions neuf cent quatre vingt onze mille huit cent quarante huit) francs CFA Toutes Taxes Comprises pour le (lot 02) et un délai de livraison de 15 (quinze) jours.

Les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de se présenter, dès publication du présent résultat, à la Sous-Direction des Affaires Financières et du Matériel sis au 1er étage de l'Immeuble B de l'Office du Baccalauréat du Cameroun à MVAN pour le retrait de leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MINKOULOU ETIENNE ROGER**

## COMMUNE DE YAOUNDE I

**PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N°\_02BIS\_/ AONO/CAY 1ER /CIPM/2022 DU \_18/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT MUNICIPAL, D'UNE SALLE DE FETE ET D'UNE PLATEFORME MULTISPORT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER : PHASE 1 (GROS-ŒUVRE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup>,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23

février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> **N° 0021730 de la session N° 051 du 19/08/2022 et N° 0021780 de la session N° 030 du 05/05/2023 et N° 0021784 de la session N° 034 du 11/05/2023 ;**

Conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

### **DECLARE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence °\_02BIS\_/ AONO/CAY 1<sup>ER</sup> /CIPM/2022 DU \_18/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT MUNICIPAL, D'UNE SALLE DE FETE ET D'UNE PLATEFORME MULTISPORT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>ER</sup> : PHASE 1 (GROS-ŒUVRE)est attribué à EASY CONSULTING, TEL : 695672684,représenté par Monsieur ABOUEM A NNOUCK, Directeur General pour un montant TTC FCFA de 35 995 613 FCFA (trente-cinq millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille six cent treize).

**Article 2:** La présente décisionsera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Mai 2023

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF 1 N°23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DUPORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°068/23/AONO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°068/23/AONO/SDCC/CLPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02)LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR ENGIN MANITOU À LA SODECOTON, INITIALEMENT PRÉVUE LE 1ER JUIN 2023 EST REPORTÉE AU 15 JUIN 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en <b>six (06)</b> exemplaires dont <b>un (01)</b> original et <b>cinq (05)</b> copies, marqués comme tels devront parvenir <b>au plus tard le 01/06/2023 à 15 heures</b> au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :</p> <p><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°068/23/AONO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR ENGIN MANITOU A LA SODECOTON</b></p> <p><b>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en <b>six (06)</b> exemplaires dont <b>un (01)</b> original et <b>cinq (05)</b> copies, marqués comme tels devront parvenir <b>au plus tard le 15/06/2023 à 15 heures</b> au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :</p> <p><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°068/23/AONO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR ENGIN MANITOU A LA SODECOTON</b></p> <p><b>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua <b>le 01/06/2023 à partir de 16 heures.</b></p> <p>Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y <b>faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</b></p> <p>Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.</p>

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 15/06/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

*GAROUA le 26 Mai 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOURRAIN Henri Pierre***

## COMMUNE DE YAOUNDE I

**PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 09 /AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 15/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR CERTAINES VOIES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup>,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales

Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des

Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23

février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Yaoundé 1<sup>er</sup> N° 0021771 de la session N° 021 du 15/04/2023 et N° 0021777 de la session N° 027 du 02/05/2023 et N° 0021753 de la session N° 031 du 08/05/2023

Et Conformément aux dispositions de l'**article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

### **DECLARE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 09/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 15/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS ROND POINT NLONGKAK/ SONEL NLONGKAK AU DISPENSAIRE MESSASSI/ TRADEX OLEMBE -LOT1 ET SUR LES TRONCONS SOUS PREFECTURE NLONGKAK/ PHARMACIE PROVINCIALE AU CARREFOUR REGIE/IMPRIMERIE INTERPRESS- LOT2 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup> EN PROCEDURE D'URGENCE EST ATTRIBUEE A LA SOCIETE HEILIGEN JOZEF ENTREPRISE SARL, TEL : 677224075 ,REPRESENTEE PAR MONSIEUR ACHU ELVIS, DIRECTEUR GENERAL POUR UN MONTANT TTC FCFA DE 29 997 338 FCFA ( VINGT-NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE TROIS CENT TRENTE-HUIT)- lot1 ET 29 999 961 FCFA ( VINGT-NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX-NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE UN).

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Mai 2023

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**COMMUNIQUE N°005/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/DTEC/SDMIM/CIPM-SCDP/2023 DU 19 AVRIL 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) CHARIOTS ÉLEVATEURS POUR LES DÉPÔTS SCDP DE BONABERI ET NSAM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :**

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

<b>Adjudicataire</b>	<b>Note technique sur 100</b>	<b>Montant TTC</b> <b>(En F CFA)</b>	<b>Délai d'exécution</b>
<b>MOS</b>  <b>BP : 6154 Yaoundé</b>  <b>Tel : 222 21 13 78</b>  <b>677 75 92 19</b>	<b>3 critères validés sur 4,</b> <b>soit 75%</b>	<b>57 021 171</b>	<b>Six (06) mois</b>

Le Directeur Général de l'entreprise **MOS BP : 6154 Yaoundé Tel : 222 21 13 78/ 677 75 92 19**, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

*DOUALA le 31 Mai 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

**PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO**

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU LYCEE D'ANGONGO, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO  
GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR**

Par **Décision Préfectorale N°122/DP/J12/SAEF du 30/05/2023**, communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert

LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC LU DES OFFRES EN CFA	MONTANT TTC CORRIGE DES OFFRES EN CFA	
UNIQUE	ETS TUM'S AND FILS SARL,BP: 00, TEL. 670 21 42 15	8 496 563 (Huit millions quatre cent quatre-vingt-seize mille cinq cent soixante-trois)	8 377 313 (Huit millions trois cent soixante-dix-sept mille trois cent treize)	LES ETS TUM'S AND FILS SARL,BP: 00, TEL. 670 21 42 15 par conséquent

Le soumissionnaire, **ETS TUM'S AND FILS SARL,BP: 00, TEL. 670 21 42 15**, est attributaire du projet **en procédure d'urgence à Pompe à Motricité Humaine (PMH) au Lycée d'Angongo, Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono**. Toutes Taxes Comprises de **8 377 313 (Huit millions trois cent soixante-dix-sept mille trois cent treize mille) CFA francs** calendaires.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent, au sein de la Direction des Affaires Economiques et Financières, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante

NGOUMOU le 30 Mai 2023

Le PRÉFET

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**COMMUNIQUE N°006/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-CDP/2023 DU 11/04/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CURAGE DE CANIVEAUX ET DE NETTOYAGE DES DÉCANTEURS DANS LES DÉPÔTS SCDP.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :**

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé et en prenant en compte la disposition du point 1.3 de l'avis d'Appel d'Offre qui précise qu'aucun soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaires	Lots	Note technique sur 100	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
1 <sup>er</sup>	<b>HYDRO CHIMIE</b>  Tel : 699 97 13 83  BP : 4925 Douala	Lot 1	4 critères validés sur 5, soit 80%	23 850 794	06 mois 2 semaines
		Lot 2		13 773 572	07 mois
2 <sup>ème</sup>	<b>SOTRIP LTD</b>  Tel : 651 745 410  BP : 4144	Lot 1	4 critères validés sur 5, soit 80%	27 987 140	07 mois
		Lot 2		17 288 269	07 mois

Les Directeurs Généraux de **HYDRO CHIMIE**, Tel : 699 97 13 83, BP : 4925 Douala et de **SOTRIP LTD**, Tel : 651 745 410, BP : 4144 sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement des Marchés respectifs.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent, communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 31 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

# OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

## COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique  
Le Dossier de Consultation n°012/OBC/CPM/2023 du 28 mars 2023 pour le marché de gré à gré relatif à la fourniture des relevés de notes des examens de la session 2023 dans son organisme, a été déclaré infructueux.

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MINKOULOU ETIENNE ROGER**

# PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**COMMUNIQUE N°010/C/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2023 DU 10/04/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA TRADUCTION DES DOCUMENTS PRODUITS PAR LE PEPSFINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 61 40-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## Le Coordonnateur Technique communique :

Les entreprises ayant manifesté leur intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'études pour la traduction des documents produits par le PEPS, sont informées que l'analyse des manifestations d'intérêt a abouti aux résultats ci-après :

Nom du cabinet	Note/100	Rang	Conclusion	Observations
<b>DIGITAL BUSINESS AND CONSULTING Sarl</b> Tel :(237) 656 16 09 66/691 6681 86	<b>92.5</b>	1 <sup>er</sup>	Cabinet qualifié	Le Cabinet a une bonne expérience dans le domaine de la traduction.
<b>INTERLEX COMMUNICATION &amp; BUSINESS</b> Tel :(237) 677 78 35 95/242 80 93 54	<b>82,5</b>	2 <sup>e</sup>	Cabinet non qualifié	Les experts du cabinet disposent d'une bonne expérience pour la mission ; Cependant, Le cabinet n'a pas proposé de plan de travail.
<b>EXPERTISE GHSE</b> Tel :(237) 699 14 36 / 96/658 88 42 68	<b>80</b>	3 <sup>e</sup>	Cabinet non qualifié	Le personnel proposé dispose d'une bonne expérience dans la traduction du français a l'anglais ; D'autre part Le personnel proposé ne dispose pas d'expérience déclarée dans la traduction du l'anglais au français



<b>ALMA SARL</b>  Tel : 679 62 17 17	<b>52.5</b>	4e	Cabinet non qualifié	Le groupement semble jouir d'une expérience mais ne l'a pas clairement mis en avant dans leuroffre. Nous indiquons que l'expérience du personnel proposé ne peut être compté comme celle du cabinet. Pour la traduction de document, les justifs présentés ne sont qu'au nombre de deux ; On note l'absence de calendrier de déroulement de la mission
<b>GROUPE NOCHE SARL</b>  Tel :(237) 672 18 63 94	<b>44.5</b>	5e	Cabinet non qualifié	Le prestataire ne dispose de références suffisantes pour la mission ; On note l'absence du plan travail et calendrier ; L'un des experts proposés est un enseignant d'anglais et semble ne pas avoir l'expérience exigée pour la mission
<b>MAXI FORMATION</b> Tel :(237)677 44 44 74 Email: maxiformat2005@yahoo.fr	<b>26.5</b>	6e	Cabinet non qualifié	Le cabinet ne dispose pas assez de l'expérience exigé pour la mission ; On note l'absence de plan de travail pour la mission ; La majeure partie du personnel ne remplit pas les exigences pour la mission.

<b>EBKO RHEMA B</b>  Tel : (237) 696 63 93 10	<b>20</b>	7e	Cabinet non qualifié	Le cabinet ne dispose pas de l'expérience exigée pour la mission. En outre le cabinet ne dispose pas du nombre de référence requis tel qu'indiqué dans le deuxième critère ; la méthodologie proposée n'indique pas la méthode de travail du prestataire.
--	-----------	----	----------------------------	---



Le score minimum requis est de 70/100 ; Conformément à la méthode de sélection retenue, les cabinets suivants sont invités à prendre attache avec le Service des Marchés du PEPS pour la suite de la procédure.  
Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Mai 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

**GUEMALEU GUY RONEL**

## COMMUNE DE MATOMB

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 DU 02 MARS 2023 LOT 1 : POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DE LA VOIRIE URBAINE DE MATOMB DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ANDREW SARL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;

Vu la décision municipale n°01/DM/C/MAT/SG du 06 Janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 du 02 mars 2023 pour l'exécution des travaux de réhabilitation des points critiques de la voirie urbaine de Matomb et l'entretien de la route communale Matomb Brousse Pan-Pan Mandoga Mayos 14 Km dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Vu le procès-verbal du 02 Mai 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur l'examen des rapports de la SCA;

Vu la lettre n°03/L/C/MAT/CIPM/2023 du 03 avril 2023 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de la l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 du 02 mars 2023 pour l'exécution des travaux de réhabilitation des points critiques de la voirie urbaine de Matomb et l'entretien de la route communale Matomb Brousse Pan-Pan Mandoga Mayos 14 Km dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Considérant les nécessités de services ;

**D E C I D E :**

Article 1<sup>er</sup>.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à l'entreprise ANDREW SARL, BP : 25573 Yaoundé Tél: Tel : 699 99 90 70 le marché relatif à l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 du 02 mars 2021, **Lot 1** : pour l'exécution des travaux de réhabilitation des points critiques de la voirie urbaine de Matomb dans la commune de Matomb Département du Nyong et Kelle, région du centre;

Article 2 .- Le montant du marché s'élève à la somme de : **34 987 950 FCFA** (trente-quatre millions neuf-cent quatre-vingt-sept mille neuf-cent-cinquante) toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Mai 2023

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

## PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

**Vu** la Constitution ;  
**Vu** la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2023;  
**Vu** la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;  
**Vu** la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;  
**Vu** la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;  
**Vu** le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;  
**Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
**Vu** le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;  
**Vu** le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;  
**Vu** le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;  
**Vu** le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;  
**Vu** l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;  
**Vu** l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;  
**Vu** la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;  
**Vu** la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;  
**Vu** la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 du 03 avril 2023, en procédure d'urgence, pour les travaux de de Réhabilitation de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base (IAEB) de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre;  
**Vu** la proposition d'attribution N°007/L/J12/CDPM du 22 mai 2023 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;  
Considérant les nécessités de service,

#### **DECIDE :**

**Article 1er:** Le soumissionnaire, **ETS AKOUMMA, BP: 00, TEL. 698 29 05 36**, est attributaire du projet **en procédure d'urgence, de Réhabilitation de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base (IAEB) de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **10 999 800 (Dix millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

NGOUMOU le 30 Mai 2023

Le PRÉFET

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DECISION N°04910/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/GT DU 29/05/2023 PORTNAT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/23/AONO/SDCC/CIPM DU 13/03/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA SODECOTON**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

**Vu** L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

**Vu** la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

**Vu** le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

**Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;

**Vu** la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

**Vu** la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

**Vu** la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

**Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres national Ouvert N°033/23/AONO/SDCC/CIPM du 13/03/2023 pour la fourniture d'un lot de consommables informatiques à la SODECOTON;

**Considérant** La Lettre N°046/23/SDCC/CIPM du 26 avril 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

### DECIDE :

**Article 1er:** Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres commande relatives à la consultation susmentionnée:

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	SOCATRACK BP : 35 310 YAOUNDE	104 181 713 FCFA	60 jours à compter de la date de notification de Tordre de service de commencer les prestations

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /



## COMMUNE DE MOUANKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C-MKO/CIPM/SG/ST 2023 DU 31/05/2023  
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE  
MOUANKO-YOYO, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO - DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME,  
REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU  
CAMEROUN, EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
57 36 12 01 641430 523511 861

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de MOUANKO lance un Avis d'appels d'offres pour la réalisation des travaux de **D'ENTRETIEN ET TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE MOUANKO-YOYO, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO - DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres comprennent toutes les tâches prévues au cadre du devis quantitatif et estimatif à savoir :

- Installation
- Terrassement et Nettoyage;
- Divers.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt – Sept millions (27 000 000) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation d'entreprises est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2023 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire **57 36 12 01 641430 523511 861**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de Mouanko.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de MOUANKO, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **rente-cinq mille (35 000) FCFA** Payable à la recette municipale de MOUANKO.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de MOUANKO sous pli fermé au plus tard le **28/06/2023 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPELS D'OFFRES**  
**N° 008/AONO/C-MOUANKO /CIPM/SG/ST 2023 du 31/05/2023.**  
**POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE**  
**MOUANKO-YOYO, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO - DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME,**  
**REGION DU LITTORAL**  
**. Financement : Budget d'Investissement Public**  
**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de ( **Cinq cent quarante Mille : 540 000) Francs CFA** ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **28/06/2023** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de MOUANKO, dans la salle de réunion de la Mairie de MOUANKO. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire

IL s'agit notamment :

- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'un des trois (03) volumes ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis après 48H ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Note technique **Note inférieure à 71,77% soit 21/27 sous critères**
- L'absence de la déclaration de non abandon de marché, de non exclusion et de non défaillance au cours des trois (03) dernières années.

## Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (10 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (05 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (06 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non-respect d'au moins 21/27 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

## 15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant réalisable (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier de Consultation d'Entreprises et remplissant les capacités techniques et financières requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MOUANKO.

***-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.***

MOUANKO le 31 Mai 2023

Le MAIRE

**EBWEA PIERRE HONORÉ**

## COMMUNE DE YAOUNDE I

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 13/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS TRONCON EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc toilette public au quartier tsinga village (marche a betail) dans la commune d'arrondissement de yaounde 1<sup>er</sup> en procédure d'urgence

### 2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à :

- Travaux préparatoires
- Fondation
- Elévations
- Charpente / couverture
- Plomberie
- Electricité
- Revêtement sol et murs
- Menuiserie bois, métallique et alu
- Peinture

**NB :** Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération à l'issue des études préalables est de 14 698 379 (quatorze million six cent quatre vingt dix huit mille trois cent soixante dix neuf ) CFA

### 4. Allotissement

Les travaux se feront en deux lots

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n°II-220 150

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> au service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics, B.P. 4472, Téléphone : 696 207 132 dès publication du présent Avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu au service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics) de la Mairie de Yaoundé 1er, sis à Etoudi au Nouveau Centre Administratif, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 30 000 FCFA (trente mille francs CFA) payable auprès de la Recette Municipale de ladite Commune. La quittance devra porter le numéro de référence dudit appel d'offres. Les soumissionnaires devront obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Tel, email, fax etc.) en cas d'additif.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au Service financier et des Marchés Publics, sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi au plus tard le ..... **à 13Heures** ; heure locale, et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 07/AONO/CAY1<sup>ER</sup>/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC TOILETTE PUBLIC AU QUARTIER TSINGA VILLAGE (MARCHE A BETAIL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>ER</sup> EN PROCEDURE D'URGENCE  
**« N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces annexées au DAO, d'un montant de 293 968 (deux cent quatre-vingt-treize mille neuf cent soixante-huit) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le

..... **à 14 heures** dans la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 1<sup>er</sup> sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis.

Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48 heures après l'ouverture des offres ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Omission dans le bordereau d'un prix unitaire quantifié

Attestation de visite des sites signée sur l'honneur avec au moins 02 (deux) photos de chaque site.

### 14.2. Critères essentiels

Présentation générale de l'offre oui/non ;

Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;

Expérience générale de l'entreprise oui/non ;

Moyens matériels oui/non ;

Propositions techniques et méthodologique oui/non ;

Délai d'exécution des prestations oui/non

Capacité financière de 10 000 000 FCFA oui/non.

Le non-respect de 75% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 16. Durée Validité des Offres

Le Maître d'ouvrage reste tenu par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>.

### Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

## PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°008/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 06/04/2023, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ENCADREMENT DE LA JEUNESSE DE BIBÉ Y COMPRIS CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2023;

**Vu** la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

**Vu** la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

**Vu** la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;

**Vu** le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE**

**Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

**Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

**Vu** le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

**Vu** le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

**Vu** le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;

**Vu** l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;

**Vu** l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;

**Vu** la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

**Vu** la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 du 06 avril 2023, en procédure d'urgence, en vue de l'exécution des travaux de construction d'un Centre d'encadrement de la jeunesse de Bibé y compris

construction de la clôture dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre;

**Vu** la proposition d'attribution N°007/L/J12/CDPM du 22 mai 2023 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;

Considérant les nécessités de service,

### **DECIDE :**

**Article 1er:** Le soumissionnaire, **STE SOPROCIT SARL, BP: 1573 Yaoundé, TEL. 699 91 36 52**, est attributaire du projet **en procédure d'urgence, d'exécution des travaux de construction d'un Centre d'encadrement de la jeunesse de Bibé y compris construction de la clôture dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **79 914 222 (Soixante-dix-neuf millions neuf cent quatorze mille deux cent vingt-deux) francs CFA** et un délai d'exécution de **Six (06) mois** calendaires.

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

NGOUMOU le 30 Mai 2023

Le PRÉFET

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

## COMMUNE DE YAOUNDE I

**DECISION N°008/23/D/CAY 1ER/ SG/ SFMP/BMPPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 05 /AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SOURCE NATURELLE EQUIPEE D'UN SYSTEME DE POMPAGE HYBRIDE AVEC UN RESERVOIR DE 5M3 AU LIEU-DIT TONGOLO (LOT1), OLEMBE-KAMA (LOT2) CES EMANA (LOT3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup>,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> **N° 0021771 de la session N° 021 du 15/04/2023 et N° 0021777 de la session N° 027 du 02/05/2023 et N° 0021753 de la session N° 031 du 08/05/2023**

Et Conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

### **DECLARE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 05 /AONO/CAY1<sup>ER</sup>/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SOURCE NATURELLE EQUIPEE D'UN SYSTEME DE POMPAGE HYBRIDE AVEC UN RESERVOIR DE 5m3 AU LIEU-DIT TONGOLO (lot1), OLEMBE-KAMA (lot2) CES EMANA (lot3) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>ER</sup> EN PROCEDURE D'URGENCE- LOT 2 est attribué à l'Ets LA FAMILLE, TEL : 675290848 , représenté par Monsieur ALIOU IBRAHIM, Directeur General pour un montant TTC FCFA de 14 399 438 FCFA (Quatorze millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trente-huit).

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.



# OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PASSE PAR LA PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/OBC/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE A3 A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :

Les ETS MONTPARNASSE B.P 8366 - YAOUNDE ont été retenus pour la fourniture du papier de reprographie A3 pour le compte de l'exercice 2023 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun pour un montant global de 74 858 591 (Soixante quatorze millions huit cent cinquante huit mille cinq cent quatre vingt onze)francs CFA Toutes Taxes Comprises pour le lot n°02 et un délai de livraison de 06 (six) jours.

Les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de se présenter, dès publication du présent résultat, à la Sous-Direction des Affaires Financières et du Matériel sis au 1<sup>e</sup> étage de l'Immeuble B de l'Office du Baccalauréat du Cameroun à MVAN pour le retrait de leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 17 Mai 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MINKOULOU ETIENNE ROGER**

## CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**DECISION N°006/D/CR/LT/CAB DU 23/05/2023 PORTANT INFRUCTIOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 02 MARS 2023 POUR LA MISE EN PLACE DES ENSEIGNES DE LA REGION A LA LIMITE NORD, SUD ET OUEST (FRONTIERE AVEC LA REGION DU CENTRE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Président du Conseil Régional du Littoral,**

**(Autorité Contractante)**

**Vu la** Constitution ;

**Vu la** Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

**Vu la** loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

**Vu le** décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu le** décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

**Vu le** décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu l'arrêté** n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des

Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;

**Vu l'arrêté** n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Applicables aux Marchés Publics ;

**Vu l'arrêté** n°413/A/MINMAP/SG/DAJ du 21 décembre 2020 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Régions ;

**Vu la** circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

**Vu la** circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés

Publics ;

**Vu la** circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

**Vu la** circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

**Considérant le** Dossier d'Appel d'Offres n°04/AONO/CR-LT/CIPM/2023 du 02 mars 2023 pour la mise en place des enseignes de la Région à la limite Nord, Sud et Ouest (frontière avec la Région du Centre);

**Considérant le** procès-verbal de la séance d'ouverture des offres administrative, technique et financière du 28 mars 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral ;

**Considérant le** rapport d'analyse des offres administrative, technique et financière de la sous-commission d'analyse des offres du 04 Avril 2023.\_

**DECIDE:**

*DOUALA le 23 Mai 2023*

*Le PRÉSIDENT*

**Article 1<sup>er</sup>** : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, déclaré infructueux l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°04/AONO/LT/CR/CIPM/2023 DU 02 MARS 2023 pour la mise en place des enseignes de la Région à la limite Nord, Sud et Ouest (frontière avec la Région du Centre). **DAVIDE Polycarpe**

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

# OFFICE DU BACCALaurÉAT DU CAMEROUN

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PASSE PAR LA PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/OBC/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE A3 A L'OFFICE DU BACCALaurÉAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :

Les ETS WORLD WIDE COM SARL B.P 15340 - YAOUNDE ont été retenus pour la fourniture du papier de reprographie A3 pour le compte de l'exercice 2023 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun pour un montant global de 74 991 555 (Soixante quatorze millions neuf cent quatre vingt onze mille cinq cent cinquante cinq)francs CFA Toutes Taxes Comprises pour le lot n°01 et un délai de livraison de 15 (quinze) jours.

Les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de se présenter, dès publication du présent résultat, à la Sous-Direction des Affaires Financières et du Matériel sis au 1<sup>e</sup> étage de l'Immeuble B de l'Office du Baccalauréat du Cameroun à MVAN pour le retrait de leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 17 Mai 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MINKOULOU ETIENNE ROGER**

# CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**ADDITIF N°001/AD/LT/CR/CIPM/2023 AVIS D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°10 /AONO/CR-LT/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE POUR LA REALISATION DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PROJET D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION D'UN IMMEUBLE DE TYPE R+3 POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL AU QUARTIER BONANJO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 1ER.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b> n/a</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Principaux critères éliminatoires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Dossier administratif incomplet ou non conforme après 48 h ;</li> <li>● Document falsifié ;</li> <li>● Note technique inférieur à 80/100 points ;</li> <li>● Omission d'un prix unitaire quantifié ;</li> <li>● Absence d'un sous détail d'un prix unitaire quantifié ;</li> <li>● Absence d'une note methodologique d'exécution des prestations.</li> </ul> </li> <li>● <b>Principaux critères d'évaluation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Présentation générale de l'offre sur <b>03 pts</b> ;</li> <li>● Qualification des experts et leur compétence dans le domaine sur <b>60 pts</b> ;</li> <li>● Références du consultant pour les missions similaires au moins un (1) marché d'un montant de Trente millions (30 000 000) FCFA sur <b>10 pts</b> ;</li> <li>● Moyens techniques et matériels à mettre en place sur <b>15 pts</b> ;</li> <li>● Qualité, méthodologie d'exécution des travaux sur <b>12 pts</b> ;</li> </ul> </li> </ul>

2	Attribution
	<p><b>Au lieu de ...</b> n/a</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée <b>la mieux disante</b>.</p> <p>NS : <u>MMDX100</u> (NF : NTX80+NFIX20/100__</p> <p>MS</p>

3	Durée Validité des Offres
	<p><b>Au lieu de ...</b> n/a</p>

<b>3</b>	<b>Durée Validité des Offres</b>
----------	----------------------------------

**Lire plutot**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

*DOUALA le 31 Mai 2023*

*Le PRÉSIDENT*

***BANLOG Polycarpe***



**COMMUNE DE MATOMB**

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 DU 02 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DE LA VOIRIE URBAINE DE MATOMB ET L'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE MATOMB BROUSSE PAN-PAN MANDOGA MAYOS 14KM , DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Lot 2 :**  
**Description du marché :** TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE MATOMB BROUSSE PAN-PAN MANDOGA MAYOS 14KM, DANS LA COMMUNE DE MATOMB;  
**Durée d'exécution :** quatre-vingt-dix (90)jours après notification de l'ordre de service de démarrer la prestation.  
**Lieu d'exécution :** Commune de Matomb

**Prestataire retenu**

Rang	Soumissionnaire	Montant TTC lu publiquement	Montant TTC final	Délai de livraison proposé	Observations
1 <sup>er</sup>	ANDREW SARL	69 999 750	69 999 750	90 jours	Offre conforme pour l'essentiel et montant évalué moins disante

Le Prestataire **ANDREW SARL, BP : 25573 Yaoundé, Tel : 699 99 90 70**, a présenté une Offre conforme pour l'essentiel et moins disante à l'issue de l'évaluation financière. Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune de Matomb, pour recevoir la notification de l'attribution et signer le marché y relatif.

MATOMB le 25 Mai 2023

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

**COMMUNE DE MATOMB**

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 DU 02 MARS 2023 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Description du marché :** *FURNITURE DEL'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MATOMB*

**Durée d'exécution :** soixante (60)jours après notification de l'ordre de service de démarrer la prestation.

**Lieu d'exécution :** Commune de Matomb

**Prestataire retenu**

Rang	Soumissionnaire	Montant TTC lu publiquement	Montant TTC final	Délai de livraison proposé	Observations
1 <sup>er</sup>	ETS GDS	79 998 170	79 998 170	60 jours	Offre conforme pour l'essentiel et montant évalué moins disante

Le Prestataire **ETS GDS, BP : Yaoundé, Tel : 699 35 28 15**, a présenté une Offre conforme pour l'essentiel et moins disante à l'issue de l'évaluation financière. Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune de Matomb, pour recevoir la notification de l'attribution et signer le marché y relatif

*MATOMB le 25 Mai 2023*

*Le MAIRE*

***NYOBE Fils Hubert***

## COMMUNE DE YAOUNDE I

**PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 09 /AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 15/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR CERTAINES VOIES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup>,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales

Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des

Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23

février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

de Yaoundé 1<sup>er</sup> N° 0021771 de la session N° 021 du 15/04/2023 et N° 0021777 de la session N° 027 du 02/05/2023

et N° 0021753 de la session N° 031 du 08/05/2023

Et Conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

### **DECLARE :**

**Article 1<sup>er</sup>:** le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 09/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 15/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR LES TRONCONS ROND POINT NLONGKAK/ SONEL NLONGKAK AU DISPENSAIRE MESSASSI/ TRADEX OLEMBE -LOT1 ET SUR LES TRONCONS SOUS PREFECTURE NLONGKAK/ PHARMACIE PROVINCIALE AU CARREFOUR REGIE/IMPRIMERIE INTERPRESS- LOT2 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup> EN PROCEDURE D'URGENCE EST ATTRIBUEE A LA SOCIETE HEILIGEN JOZEF ENTREPRISE SARL, TEL : 677224075 ,REPRESENTEE PAR MONSIEUR ACHU ELVIS, DIRECTEUR GENERAL POUR UN MONTANT TTC FCFA DE 29 997 338 FCFA ( VINGT-NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE TROIS CENT TRENTE-HUIT)- lot1 ET 29 999 961 FCFA ( VINGT-NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX-NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE UN)

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera

YAOUNDE le 30 Mai 2023

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

**PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO**

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO  
GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR**

Par **Décision Préfectorale N°121/DP/J12/SAEF du 30/05/2023**, communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert

LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC LU DES OFFRES EN CFA	MONTANT TTC CORRIGE DES OFFRES EN CFA	
UNIQUE	ETS AKOUMMA,BP: 00, TEL. 698 29 05 36	10 999 800 (Dix millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent)	10 999 800 (Dix millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent)	LES ETS A conséquer

Le soumissionnaire, **ETS AKOUMMA,BP: 00, TEL. 698 29 05 36**, est attributaire du projet **en procédure d'urgence,de Réhabilitation de l'Education de Base (IAEB) de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes comprises de **neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent à la Direction des Affaires Economiques et Financières, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante./-

NGOUMOU le 30 Mai 2023

Le PRÉFET

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

**COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER**

**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 007/AO/CAN1/CIPM DU 23/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MBIDENG GROUPE 2, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT FEICOM/COMMUNE - EXERCICE 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire (Maître d'ouvrage délégué) de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1<sup>er</sup> communique :

L'entreprise dont le nom suit est par Décision N° 005DM/CAN1/ SG du 25 Mai 2023 déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offre des travaux de la Maitrise d'œuvre des travaux de construction d'infrastructures scolaires à l'école publique de MBIDENG GROUPE 2, susmentionné pour les montants et délais ci-après :

ATTRIBUTAIRES	PROJETS	MONTANT DU MARCHÉ TTC	MONTANT DU MARCHÉ HT	DELAI D'EXECUTION
GROUPEMENT FULSTUDYAND COUNCIL SARL/ALTCONST OR-BC	Maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'Infrastructures scolaires à l'école publique de MBIDENG GROUPE 2, dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1 <sup>er</sup>	19 309 494	15 301 863	Neuf (09) Mois

NGAOUNDERE le 25 Mai 2023

Le MAIRE

**YAYA IBRAHIMA**

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°007/C/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'INFRUCTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 14 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UNE MACHINE A LAVER INDUSTRIELLE POUR LA BUANDERIE DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

L'appel d'offres national ouvert en procedure d'urgence **N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 14 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UNE MACHINE A LAVER INDUSTRIELLE POUR LA BUANDERIE** de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala est déclaré **infructueux**.

*DOUALA le 31 Mai 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PR. MBOUDOU Emile***

**PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO**

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°008/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 06/04/2023, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ENCADREMENT DE LA JEUNESSE DE BIBÉ Y COMPRIS CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO  
GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR**

Par **Décision Préfectorale N°123/DP/J12/SAEF du 30/05/2023** communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert

LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC LU DES OFFRES EN CFA	MONTANT TTC CORRIGE DES OFFRES EN CFA	
UNIQUE	STE SOPROCIT SARL, BP: 1573 Yaoundé, TEL. 699 91 36 52	79 914 222 (Soixante-dix-neuf millions neuf cent quatorze mille deux cent vingt-deux)	79 914 222 (Soixante-dix-neuf millions neuf cent quatorze mille deux cent vingt-deux)	LA STE S conséquer

Le soumissionnaire, **STE SOPROCIT SARL, BP: 1573 Yaoundé, TEL. 699 91 36 52**, est attributaire du projet **en procédure de construction d'un Centre d'encadrement de la jeunesse de Bibé y compris construction de la clôture dans l'Arrondissement de Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **79 914 222 (Soixante-dix-neuf millions neuf cent quatorze mille deux cent vingt-deux) francs CFA** et un délai d'exécution de **Six (06) mois** calendaires.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent, au Service des Affaires Economiques et Financières, pour l'établissement du marché correspondant

NGOUMOU le 30 Mai 2023

Le PRÉFET

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

## PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE GPS ET DE SYSTEMES DE SECURITE SUR LE MATERIEL ROULANT DU PEPS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### MODIFICATION DE CERTAINS POINTS DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION

1.

<p><b>AU LIEU DE :</b> Les plis seront ouverts le <b>30 Mai 2023 à 15 heures précises</b> par la <b>Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS</b> dans la <b>Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS</b>, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.</p>	<p><b>LIRE :</b> Les plis seront ouverts le <b>02 juin 2023 à 15 heures précises</b> par la <b>Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS</b> dans la <b>Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS</b>, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.</p>
---	--

7.

<p><b>AU LIEU DE :</b> Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :</p> <p><b>Une liste de marchés analogues d'au moins deux marchés similaires</b> réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours des cinq (05) dernières années, doit être fournie avec les montants (HT &amp; TTC) en FCFA et les noms des Administrations et/ou sociétés acheteuses.</p> <p><b>NB : joindre les copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception.</b></p>	<p><b>LIRE :</b> Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :</p> <p><b>Une liste de marchés analogues d'au moins deux marchés</b> réalisés par le soumissionnaire en tant que fournisseur principal au cours des cinq (05) dernières années, doit être fournie avec les montants (HT &amp; TTC) en FCFA et les noms des Administrations et/ou sociétés acheteuses.</p> <p><b>NB : joindre les copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception.</b></p>
--	---

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 30 Mai 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

**GUEMALEU GUY RONEL**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**AVIS DE LA DEMANDE DE PRIX NATIONALE N°004/DPN/MINADER/PADFAII/CSPM/2023 DU 29 MAI 2023  
RELATIVE A L' ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE TROIS DRONES DANS LES PARCS NATIONAUX DE  
WAZA, DE LA BENOUE ET DE KIMBI-FUNGOM, POUR LA SURVEILLANCE DES ECOSYSTEMES ET DES  
RESSOURCES NATURELLES POUR LE COMPTE DU PROJET « ACREGIR ».**

## **FINANCEMENT**

FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (FIDA) , FONDS  
D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (FA), ET LE FIDA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Objet**

Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) met en œuvre avec le financement du Fonds d'Adaptation au Changement Climatique (FA), et le FIDA en qualité d'Entité Multilatérale d'Exécution, le projet intitulé « Accroître la résilience des communautés locales au changement climatique grâce à l'entrepreneuriat des jeunes et la gestion intégrée des ressources naturelles » (ACREGIR). Ledit projet a pour objectif d'augmenter la résilience des communautés locales au changement climatique grâce à des moyens de subsistance résilients et à une gestion intégrée des ressources naturelles. Les zones d'intervention du projet (Nord-Ouest, Extrême-Nord et Nord) sont vulnérables au changement climatique : augmentation de la température plus survenue d'événements climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, vents violents, etc.), mauvaise répartition des précipitations et des changements dans les modèles de saison a été observés ces dernières années. Ces changements affectent les communautés, en particulier les jeunes, qui souffrent déjà d'un manque d'opportunités et de services, ce qui les conduit souvent à des activités illégales.

### **Objet**

L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises (soumissionnaires) à communiquer leurs offres sous pli cacheté pour l'acquisition et l'installation de trois drones dans les parcs nationaux de Waza, de la Bénoue et de Kimbi-fungom, pour la surveillance des écosystèmes et des ressources naturelles pour le compte du Projet « ACREGIR ».

On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et les services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier de Demande de Prix.

## **2. Allotissement**

Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont répartis en un lot unique.

### **Réglementation applicable**

Il a été décidé, pour le présent marché, de passer une Demande de Prix, les offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse [www.ifad.org/fr/project-procurement](http://www.ifad.org/fr/project-procurement).

### **Séance d'information**

Veuillez noter qu'aucune séance d'information ne sera organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de la Demande de Prix, en section III du dossier.

## **3. Participation et origine**

La Demande de Prix est ouverte à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le Dossier de Demande de Prix, les entités habilitées peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'accroître leur capacité à mener à bonne fin le processus de passation du marché.

#### 4. Acquisition du Dossier

Les candidats qui souhaitent soumettre une offre devront se procurer le Dossier de Demande de Prix vendu au prix de 25 000 (Vingt-Cinq Mille) F CFA, somme non remboursable. La méthode de paiement sera en espèce, dans le Compte d'Affectation Spécial CAS-ARPM n°33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

#### 5. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique et scannées desdites Offres sur une (01) clé USB, seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email padfa@padfacameroun.net ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 28 JUIN 2023 à 13 Heures précises (heure locale) et devront porter la mention :

DEMANDE DE PRIX NATIONALE

N° 004/DPN/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU29 MAI 2023

RELATIVE A L' ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE TROIS DRONES DANS LES PARCS NATIONAUX DE WAZA, DE LA BENOUE ET DE KIMBI-FUNGOM, POUR LA SURVEILLANCE DES ECOSYSTEMES ET DES RESSOURCES NATURELLES POUR LE COMPTE DU PROJET « ACREGIR ».

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

#### 6. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour l'acquisition et l'installation de trois drones dans les parcs nationaux de Waza, de la Benoue et de Kimbi-Fungom pour la surveillance des écosystèmes et des ressources naturelles est de : Trente (30) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer les fournitures.

#### 7. Cautionnement Provisoire

Les Offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire. Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 500 000 (Cinq Cent Mille) F CFA.

Offres électroniques

Veuillez noter que les soumissions des Offres par voie électronique ne sont pas acceptées

#### 8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 28 JUIN 2023 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

## 9. Critères d'évaluation

### 7.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Non-production dans un délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (sauf la caution de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non satisfaction d'au moins 10/12 « Oui » des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission (en cas groupement la caution de soumission doit être libellée au nom du groupement) ;
- Autorisation du fabricant ;
- Non-conformité des spécifications techniques au descriptif assorties des prospectus en couleur de la fourniture et des accessoires ;
- Absence du formulaire d'auto certification du FIDA pour service concerné qui soient datés, paraphés et signés.

### 7.2 Critères essentiels

- Références similaires (03 Références au moins de marchés similaires réalisés d'un montant cumulé de 30 millions de F CFA au cours des cinq dernières années. Pour chaque référence, joindre la première page du marché, la page d'enregistrement et la page de signature, plus les PV de réception provisoire ou définitive (03 critère ; 01 critère/référence) ;
- Capacité financière de l'entreprise délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances d'un montant de dix Millions (10 000 000) FCFA (01 critère) ;
- Délai d'exécution, planning de livraison et délai de garantie (03 critères) ;
- Service après-vente dans les trois (03) Régions Extrême-Nord, Nord et Nord-Ouest (déclaration sur l'honneur et photo de magasin des pièces de rechange) (1 critère)
- Méthodologie de travail (04 critères).

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 10/12 « Oui » des critères essentiels conformément à la Grille de notation des offres techniques (Confère annexe).

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté un dossier administratif conforme au dossier de Demande de Prix, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 10/12 « Oui » et une offre financière évaluée la moins-disante.

## 10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-Vingt-Dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

## 11. Renseignements Complémentaires

L'adresse de contact et de dépôt des offres est : « Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email padfa@padfacameroun.net ; www.padfa.net . Les offres doivent parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de La Demande de Prix– clause 23.2 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 28 JUIN 2023.

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

## AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°023/DC/ARMP/CIPM/2023 DU 31 MAI 2023  
RELATIVE À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PARC  
AUTOMOBILE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS (EXERCICE 2023)FINANCEMENT  
: BUDGET ARMP-EXERCICE 2023.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
000.08.10.07/ 615 100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) lance une Demande de Cotation, pour la souscription d'une police d'assurance en vue de la couverture du parc automobile de l'ARMP au titre de l'Exercice 2023.

### 2. Consistance des prestations

La couverture attendue dans le cadre de cette police d'assurance s'articule autour des garanties ci-après :

Garanties

RC/RTI : Responsabilité Civile/Recours des Tiers Incendie

Inc. : Incendie

Vol

Vol partiel

DR : Défense Recours

IPT : Individuelle Personnes Transportées

Bg : Bris de glaces

ASR : Assistance à la réparation

Dommmages Tous Accidents

La lettre-commande qui sera signée avec l'attributaire couvrira les vingt-cinq (25) véhicules terrestres à moteur faisant partie du parc automobile de l'ARMP à la date de signature du contrat. La gestion des polices d'assurance relatives à la présente demande de cotation sera assurée par JAAM INSURANCE BROKER Sarl, courtier d'assurances. Le courtier se fera rémunérer par l'assureur, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq millions (25.000 000)** Francs CFA

### 4. Participation et origine

Participation à la présente Consultation est réservée aux Compagnies d'Assurances installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membre de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA), et agréées par le Ministère en charge des finances.

### 5. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation sont financées par le budget de l'ARMP de l'Exercice 2023. Selon l'imputation **000.08.10.07/ 615 100**.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté dès diffusion du présent avis au Service des Marchés sis au 4<sup>ème</sup> étage porte N°6 039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II Yaoundé. Il peut être retiré contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000)** Francs CFA dans le compte intitulé «*Compte Spécial, CAS-ARMP*» ouvert dans les Agences BICEC 1 Agence Centrale de Yaoundé, Douala-Bonanjo.



## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté dès diffusion du présent avis au Service des Marchés sis au 4<sup>ème</sup> étage porte N°6 039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II Yaoundé. Il peut être retiré contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) Francs CFA** dans le compte intitulé « *Compte Spécial, CAS-ARMP* » ouvert dans les Agences BICEC 1 Agence Centrale de Yaoundé, Douala-Bonanjo.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais présentée en un seul document en sept (07) exemplaires dont, (01) original et six (06) copies marquées comme telles doit être déposée au service des marchés de l'ARMP au plus tard **le 20<sup>?</sup> ?juin? ?2023 à 12 heures (Heure locale)**, Dans une enveloppe cachetée portant la mention suivante :  
*Avis de Consultation à la Demande de Cotation N°023/DC/ARMP/CIPM/2023 du 31 Mai 2023 pour la souscription d'une police d'assurance en vue de la couverture du parc automobile de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (Exercice 2023)*  
 « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

## 9. Delai de Livraison

La durée de couverture des risques est de **douze (12) mois**.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance habilitée à émettre des cautions dans le domaine des Marchés Publics valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à Cinq cent mille (500 000) Francs CFA. Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative et devront obligatoirement dater de moins trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement, conformément aux stipulations Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps **le 20<sup>?</sup> ?Juin? ?2023 à 13 heures (Heure locale)** par la Commission interne de Passation des Marchés Publics au deuxième étage de l'immeuble siège. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés ayant connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 12. Critères d'évaluation

### a) Critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires de la présente consultation sont notamment les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence ou non-conformité d'un agrément MINFI ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Absence de l'attestation d'adhésion au Code CIMA ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48h ;
- Note technique inférieure à 21/28 Oui ;
- Non production de l'attestation sur l'honneur de n'avoir pas abandonné une prestation similaire au cours des 5 dernières années ;

### b) Critères essentiels

Les offres seront évaluées sur la base des huit (8) critères suivants :

Critères	Notation (OUI/NON)
Présentation générale de l'offre	3OUI
Références générales du soumissionnaire, (Ancienneté, chiffre d'affaire et représentativité)	3OUI

Références du soumissionnaire sur les risques similaires sur les trois (03) dernières années (joindre première et dernière pages du marché + PV de réception)	3OUI
Description détaillée des garanties offertes	3OUI
Modalités de mise en jeu de la garantie	5OUI
Couverture des engagements réglementés sur les états <b>C4 de 2019, 2020 et 2021</b>	3OUI
Couverture de la marge de solvabilité sur les états <b>C11 de 2019, 2020, 2021</b>	3OUI
Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	5OUI
<b>TOTAL</b>	<b>28OUI</b>

Le score minimum technique requis est de 75% soit 21/28 Oui.

### 13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre technique est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et est la moins disante.

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service des marchés sis au quatrième (4<sup>ème</sup>) étage porte n°6 039 de l'immeuble ARMP, Email : [servicedesmarches@armp.cm](mailto:servicedesmarches@armp.cm)

YAOUNDE le 31 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NGO JOSEPH**

## OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°015/AONO/OBC/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE  
A3 DESTINÉ AUX EXAMENS DE LA SESSION 2023 À L'OBC.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN

**Financement : Budget de l'OBC, Exercice 2023.**

- Vu la constitution ;  
 Vu la loi 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;  
 Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques ;  
 Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;  
 Vu le décret n°93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun ;  
 Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;  
 Vu le décret n°2018/0135/PM/ du 31 janvier 2018 portant nomination de M. MINKOULOU Etienne Roger comme directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;  
 Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;  
 Vu la décision n°0000005/CAB/MINMAP du 03 janvier 2020 portant nominations des présidents des commissions Interne des Passations des Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics ;  
 Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;  
 Vu la résolution n°2022/30/OBC/CD du 31 décembre 2022 portant adoption du budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2023 ;  
 Vu la lettre n°00467/PRC/MINMAP/SG/CV/bf du 25 janvier 2017 portant fonctionnement des commissions de passation des Marchés placées auprès des Etablissements Publics Administratifs et des Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

- Vu la lettre n°034/OBC/CIPM/2023 du 15 mai 2023 ;  
 Vu les nécessités impérieuses de service ;

**DECIDE :**

**Article 1 :**

En application des dispositions des articles 99 et 101 du code des Marchés Publics relatives à la procédure d'attribution des marchés,

Les Etablissements ci-après sont déclarés attributaire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°015/AONO/OBC/CIPM/2023 du 31 mars 2023 pour la fourniture de papier de reprographie A3 destiné aux examens de la session 2023 à l'OBC.

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC FCFA	Délais
<p><b>Lot n°01 :</b></p> <p>Fourniture de papier de reprographie A3 destiné aux examens de la session 2023 à l'OBC</p>	<p><b>Ets WORL WIDE COM SARL</b></p> <p><b>B.P : 15 340 - YAOUNDE</b></p>	<b>74 991 555</b>	15 Jours
<p><b>Lot n°02 :</b></p> <p>Fourniture de papier de reprographie A3 destiné aux examens de la session 2023 à l'OBC</p>	<p><b>Ets MONTPARNASSE</b></p> <p><b>B.P : 8366 – YAOUNDE</b></p>	<b>74 858 591</b>	06 jours

**Article 2 :**

La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MINKOULOU ETIENNE ROGER**

## COMMUNE DE YAOUNDE I

**DECISION N°0010/23/D/CAY 1ER/ SG/SFMPPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N°07/AONO/CAY1ER/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC TOILETTE PUBLIC AU QUARTIER TSINGA VILLAGE (MARCHE A BETAIL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup>,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des

23 le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> N° 0021771 de la session N° 021 du 15/04/2023 et N° 0021777 de la session N° 028 du 03/05/2023 et N° 0021753 de la session N° 032 du 09/05/2023 Et Conformément aux dispositions de l'**article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

### **DECLARE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N°07/AONO/CAY1<sup>ER</sup>/CIPM/2023 DU 29/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC TOILETTE PUBLIC AU QUARTIER TSINGA VILLAGE (MARCHE A BETAIL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup> est attribuée à l' Ets ALI MULTISERVICES, TEL : 698289270 ,représenté par Monsieur DAOUDA ALI, Directeur General pour un montant TTC FCFA de 14 698 379 FCFA (Quatorze millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent soixante-dix-neuf).

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Mai 2023

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

## PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE AU LYCEE TECHNIQUE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

**Vu** la Constitution ;  
**Vu** la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2023;  
**Vu** la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;  
**Vu** la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;  
**Vu** la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;  
**Vu** le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;  
**Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
**Vu** le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;  
**Vu** le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;  
**Vu** le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;  
**Vu** le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;  
**Vu** l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;  
**Vu** l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;  
**Vu** la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;  
**Vu** la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;  
**Vu** la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 du 03 avril 2023, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un atelier de menuiserie au Lycée Technique de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre;  
**Vu** la proposition d'attribution N°007/L/J12/CDPM du 22 mai 2023 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;  
Considérant les nécessités de service,

#### **DECIDE :**

**Article 1er:** Le soumissionnaire, **ETS LE RETRAITE, BP: 725 Ebolowa TEL. 695 56 28 68**, est attributaire du projet **en procédure d'urgence, de construction d'un atelier de menuiserie au Lycée Technique de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **40 000 000 (Quarante millions) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

*NGOUMOU le 30 Mai 2023*

*Le PRÉFET*

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

## PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE + 02 BUREAUX AU CES DE MFIDA DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

**Vu** la Constitution ;  
**Vu** la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2023 ;  
**Vu** la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;  
**Vu** la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;  
**Vu** la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;  
**Vu** le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;  
**Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
**Vu** le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;  
**Vu** le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;  
**Vu** le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;  
**Vu** le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;  
**Vu** l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;  
**Vu** l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;  
**Vu** la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;  
**Vu** la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;  
**Vu** la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 du 03 avril 2023, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un bloc de 03 salles de classe + 02 bureaux au CES DE MFIDA dans l'Arrondissement d'Akono, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;  
**Vu** la proposition d'attribution N°007/L/J12/CDPM du 22 mai 2023 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;  
Considérant les nécessités de service,

#### **DECIDE :**

**Article 1er :** Le soumissionnaire, **ETS SHALELE, BP : 00 Ambam TEL . 675 31 65 00**, est attributaire du projet **en procédure d'urgence, de construction d'un bloc de 03 salles de classe + 02 bureaux au CES DE MFIDA dans l'Arrondissement d'Akono, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **34 199 948 (Trente-quatre millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

NGOUMOU le 30 Mai 2023

Le PRÉFET

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

## PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU LYCEE D'ANGONGO, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2023;

**Vu** la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

**Vu** la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

**Vu** la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;

**Vu** le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

**Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

**Vu** le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

**Vu** le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

**Vu** le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;

**Vu** l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;

**Vu** l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;

**Vu** la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

**Vu** la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 du 03 avril 2023, en procédure d'urgence, pour la Construction d'un forage positif équipé à Pompe à Motricité Humaine (PMH) au Lycée d'Angongo, Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre;

**Vu** la proposition d'attribution N°007/L/J12/CDPM du 22 mai 2023 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;

Considérant les nécessités de service,

#### **DECIDE :**

**Article 1er:** Le soumissionnaire, **ETS TUM'S AND FILS SARL, BP: 00, TEL. 670 21 42 15**, est attributaire du projet **en procédure d'urgence, de Construction d'un forage positif équipé à Pompe à Motricité Humaine (PMH) au Lycée d'Angongo, Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **8 377 313 (Huit millions trois cent soixante-dix-sept mille trois cent treize mille) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

NGOUMOU le 30 Mai 2023

Le MAIRE

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**DECISION D'ATTRIBUTION N°006/DA/DG/CM-SCDP/2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,
- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
  - Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
  - Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
  - Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
  - Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
  - Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n°04/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-CDP/2023 du 11/04/2023 relatif aux travaux de curage de caniveaux et de nettoyage des décanteurs dans les dépôts SCDP ;
  - Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP.

**DECIDE :**

- **Article 1<sup>er</sup>** : Les Entreprises ci-après sont désignées adjudicataires des Marchés relatifs aux travaux de curage de caniveaux et de nettoyage des décanteurs dans les dépôts SCDP ;

Adjudicataires	Lots	Note technique sur 100	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
<b>HYDRO CHIMIE</b>  Tel : 699 97 13 83  BP : 4925 Douala	Lot 1	4 critères validés sur 5, soit 80%	<b>23 850 794</b>	06 mois 2 semaines
<b>SOTRIP LTD</b>  Tel : 651 745 410  BP : 4144 Douala	Lot 2	4 critères validés sur 5, soit 80%	<b>17 288 269</b>	07 mois

**Article 2** : Les Directeurs Généraux desdites Entreprises sont priés de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que des projets de marchés y relatifs.

DOUALA le 31 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

# SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023.23 / AONO / SONARA / CIPM / 2023 DU 29/05/2023  
POUR LA FOURNITURE DE DEUX BRAS DE CHARGEMENT MANUEL PEROLO (4'') PAR LE DÔME DES  
CAMIONS CITERNES 2700X2300X2250 ET DES PIÈCES DE RECHANGE (PDR) À LA SONARA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de deux bras de chargement manuel PEROLO (4'') par le dôme des camions citernes 2700X2300X2250 et des pièces de rechange (PDR).

## 2. Consistance des prestations

Le fournisseur retenu à l'issue de la présente procédure, devra livrer le matériel ci-après à la SONARA, conformément aux spécifications du Descriptif de la Fourniture (DF) ; il s'agit de :

- deux (02) bras de chargement manuel PEROLO (4'') par le dôme des camions citernes suivant spécifications (y compris assurer le transport et la livraison jusqu'au magasin général de la SONARA) ;
- trois (03) kits de maintenance pour les rotations des bras de chargement ;
- le certificat de conformité de l'équipement livré ;
- le manuel d'utilisation et de maintenance de l'équipement livré.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA **33.868.193** (trente-trois millions huit cent soixante-huit mille cent quatre-vingt-treize) Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Le Marché n'est pas alloti.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget stock de la SONARA (ST123-Q70-3130).

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/Département des Marchés).

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé contre présentation du reçu de versement d'une somme de **FCFA 40.000** (quarante mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / SONARA / AO n°023.23

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA ) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **27/06/2023** à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°023.23 / AONO / SONARA / CIPM / 2023 DU 29/05/2023

# **FOURNITURE DE DEUX BRAS DE CHARGEMENT MANUEL PEROLO (4'') PAR LE DÔME**

# **DES CAMIONS CITERNES 2700x2300x2250 ET DES PIÈCES DE RECHANGE (PDR) À LA SONARA**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

**10. Délai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de dix (10) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant.

**11. Cautionnement Provisoire**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'une valeur égale à **FCFA 568.020** (cinq cent soixante-huit mille vingt) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **27/06/2023** à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés ; seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des "OUI" lors de l'addition des notes des critères essentiels.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1. Critères essentiels

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences du Descriptif de la Fourniture (DF) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

- Consistance de l'offre ;
- Organisation
- Spécifications du matériel
- Délai de livraison ;
- Références.

### 14.2. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet.
- Grille de remise des prix incomplète ou mal renseignée.
- Absence d'engagement du soumissionnaire sur l'honneur à produire les certificats d'origine et de conformité du matériel délivré par le constructeur de l'équipement, préalablement à la livraison des bras de chargement à la SONARA.
- Matériel proposé incompatible avec les spécifications du Descriptif de la Fourniture (spécifications différentes de celles demandées par la SONARA).
  - N'avoir pas obtenu au moins 70% des "OUI" après addition des notes des critères essentiels.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique qualifiée sera évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/ **Département des Marchés**) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35

*LIMBE le 29 Mai 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NJONOU Jean Paul Simo***

## COMMUNE DE DOUALA VI

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER EMERGENCY PROCEDURE N°010/ONIT/C.A.D.6/CIPM/2023 OF 29/05/2023 RELATING TO THE CONSTRUCTION WORK OF MINI SOLAR POWER PLANT IN NYANGADOUAT THE DOUALA VI LOCAL COUNCIL VI, WOURI DIVISION, LITTORAL REGION**

**FINANCING**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
57 27 100 02 641417 523415 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Subject of the invitation to tender

As part of the execution of the 2023 public investment budget, the Mayor of the Douala VI Local Council contracting Authority launches on behalf of MINDDEVEL an Open National Call for Tenders for work of construction mini solar power plant in NYANGADOUAT for completion in the Municipality of the of the Douala VI sub division - Department of Wouri - Littoral Region.

### 2. Nature of services

The works covered by this Call for Tenders include:

- Lot 100 : Preliminary activities
- Lot 200 : Development of the solar field
- Lot 300 : Technical room equipement
- Lot 400 : Technical area
- Lot 500 : Construction of a single phase network
- Lot 600: Miscellaneous services

### 3. Estimated cost

**ESTIMATED AMOUNT OF WORK, 75 000 000 Seventy five millions francs CFA.TTC**

### 4. Participation and origin

Participation in this call for tenders is open to all companies governed by Cameroonian law demonstrating technical and financial capacities for the successful completion of the works which constitute the subject of it.

### 5. Financing

The work covered by this call for tenders is financed by the BIP (Public Investment Budget) of the Ministry MINDDEVEL, fiscal year 2023 on the charge:

**IMPUTATION : 57 27 100 02 641417 523415 821 / 220-150**

**AUTO DEPENSES : IY02887**

### 6. Consultation of tender file

The tender file can be consulted during working hours at the Municipality of the of Douala VI sub division (general secretary) upon publication of this notice.

### 7. Acquisition of tender file

The file can be obtained from the Municipality of the of Douala VI sub division (General Secretariat of the municipality) upon publication of this notice, against payment of a non-refundable sum of **75 000 (seventy five thousand francs CFA)**, payable to the Municipal Receipt of the Municipality of Douala VI sub division for administrative fees against the insurance of a receipt.

**8. Submission of bids**

Offers written in French or English, in eight (08) copies, including one (01) original and seven (07) copies marked as such, must be sent in a sealed envelope against a duly signed receipt to the general secretariat of Douala VI sub division, no later than **22/06/2023 at 12 AM** and must include the following mention:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER EMERGENCY PROCEDURE  
N°010/ONIT/C.A.D.6/CIPM/2023OF 29/05/2023  
RELATING TO THE CONSTRUCTION WORK OF MINI SOLAR POWER PLANT IN NYANGADOUAT THE DOUALA VI  
LOCAL COUNCIL, WOURI DIVISION, LITTORAL REGION  
"To be opened only in the counting session"**

**Bidders, in addition to physical bids, must submit digital bids either in a USB key.**

**9. Delivery deadline**

The maximum execution period provided for by the Client to carrying out the work is three (03) months from the date of notification of the service order to start the work.

**Completion time**

The maximum period of execution of the work is three (03) months, from the date of the notification of the service order to start the work.

**10. Bid bond**

n/a

**11. Admissibility of bids**

Each tenderer must attach to his administrative documents, a tender bond established by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of finance, in the amount of 1 500 000 (One millions five hundred thousand FCFA) and valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of the Offers.

Under penalty of rejection, the other required administrative documents must imperatively be produced in originals or in certified true copies by the issuing service or an administrative authority (DO, SDO, etc.), in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Appeal Offers (RPAO).

They must be dated less than three (03) months preceding the date of submission of the Bids or have been established after the date of signature of the Notice of Call for Bids.

Any offer that does not complete with the requirements of this notice and the Bidding Documents will be declared inadmissible. In particular, the absence of the bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

**N.B: Certified bank checks will not be accepted**

**12. Opening of bids**

The opening of the bids will be done in one step and will take place on **22/06/2023 at 1 p.m.** sharp by the Internal Procurement Commission of Douala VI local Council, in the Hall of Acts of the Wouri Divisional Office.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a person of their choice, duly authorized and having perfect knowledge of the file. Offers are opened and evaluated in one step.

## 13. Evaluation criteria

### Main eliminatory criteria

The eliminatory criteria are:

- a) Absence or no conformity of the bid bond in the administrative offer
- b) Absence of a non-compliant and unregulated part within 48 hours after the date of opening or examination of the folds
- c) Lack of a volume or copy of the submission
- d) False declaration or forged document
- e) Omission in the financial offer of a quantified unit price or a price sub-detail
- f) Technical score less than 70%
- g) Lack of a declaration of honor attesting to the non-abandonment of a contract during the past three years
- h) Incomplete financial offer (missing part).

### The main qualification criteria (essential criteria):

The evaluation of the technical offers will focus on the essentials summarized below and detailed in the tender file, in particular the RPAO.

- 13.1. General presentation of the offer
- 13.2. Technical reference of the company
- 13.3. Qualification and experience of management staff
- 13.4 Availability of essential material and equipment
- 13.5. Execution methodology
- 13.6. Site visit signed on honor
- 13.7. Financial capacity
- 13.8. Completion time

The essential criteria will be evaluated in a binary way (satisfaction or not); thus, several Under criteria drawn from the headings below of the submission file will be selected for

The evaluation of the technical offer:

- i) the experience of supervisory staff;
- ii) company references;
- (iii) the availability of essential material and equipment;
- iv) Timeframe for execution;
- v) access to a line of credit or other financial resources;

Failure to meet 70% of the above criteria will result in the bid being eliminated.

## 14. Award

At the end of the examination of the bids of the bidders by the Internal Commission of Procurement of the of Douala VI local council, the Letter-Order of the works will be concluded between the Contractor and the Client, for the account of the Douala VI local council.

## 15. Validity of bids

The tenderers remain committed by their offer for ninety (90) days from the deadline fixed for the submission of tenders.

## 16. Complementary information

Additional information can be obtained during working hours from the of Douala VI local council

DOUALA le 29 Mai 2023

Le MAYO

**EDIMO Ernes**

**COMMUNE DE DJOHONG**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/C-DJ/CIPM/2023 DU 29/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCES PPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE YARBANG PONT NGOU-OURO ADE-LAMOU-DIKORI (55 KM) DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023,2024 ET 2025. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOHONG, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE DJOHONG. UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
 FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de route YARBANG PONT NGOU-OURO ADE-LAMOU-DIKORI (55 Km) dans La commune de DJOHONG, Département du MBERE. Région de L'ADAMAOUA.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les Installations de chantier ;
- Les travaux nettoyage et terrassements ;
- Les ouvrages d'art ;
- Divers.

**3. Cout Prévisionnel**

Un coût estimatif total de **deux cent millions (200 000 000) de Francs CFA TTC.**

**4. Allotissement**

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique comme suit;

N° de lot	Département	Tronçons	Linéaire (km)	Budget prévisionnel TTC			Délai (mois)			Type d'intervention
				programme 2023	programme 2024	programme 2025	programme 2023	programme 2024	programme 2025	
DJO HONG-MB/	MBERE	YARBANG PONT NGOUOURO-ADEDIKORI	55,00	80 000 000	60 000 000	60 000 000	4	4	4	Entretien route en terre
				<b>20 000 000</b>			<b>12</b>			

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, ies entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir ceie(s) pouvant réaliser ies prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget du MINTP Ligne Fonds Routier - Exercices 2023, 2024 et 2025 pour un coût estimatif total de **deux cent millions (200 000 000) de Francs CFA TTC.**

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au près de la Commune de DJOHONG, à partir de **07 heures à 30 heures.**

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Djohong au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement a la recette municipale de Djohong d'une somme non remboursable de **(400 000) francs CFA (quatre cent Mille)** au titre des frais d'achat du dossier.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et (6) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de DJOHONG au plus tard **le 26/06/2023 à 13 heures**, et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/C-DJ/CIPM/2023 DU 29/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE PPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE YARMBANG PONT NGOU-OURO ADE-LAMOU-DIKORI (55 Km) DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.*

*Financement : Budget du MINTP - Ligne Fonds Routier - Exercices 2023,2024 et 2025.  
À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

**Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

## 10. Delai de Livraison

### Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt-un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

### Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Douze (12) mois (4 mois pour chacune des trois phases) calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de **Quatre millions (4 000 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 26/06/2023 à 14 heures** par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire de la commune de Djohong, dans la salle de réunion de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 13. Critères d'évaluation

### 1- Évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1er étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 2- Critères éliminatoires

#### - Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes après 48 heures du dépouillement des plis ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### - Offre technique

- a) Dossier incomplet ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Absence de l'attestation de visite du site signée sur honneur par le soumissionnaire ;
- d) Bilan financier des trois (03) dernières années inférieures à deux cent millions (200 000 000) de Francs CFA;
- e) Ne pas être inscrit à l'Ordre national des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC) pour le cas du conducteur des travaux ;
- f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Non satisfaction, au moins, à trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51).

#### - Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

### 3- Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 54 critères essentiels ci-dessous :

- 1) Présentation de l'offre (04 critères)
- 2) Le chiffre d'affaires (03 critères)
- 3) L'accès à une ligne de crédit (02 critères)
- 4) Les références de l'Entreprise (02 critères)
- 5) La disponibilité et justification de la possession en propre des équipements lourds (20 critères)
- 6) La disponibilité et justification de la possession en propre d'un véhicule de liaison (02 critères)
- 7) La disponibilité et justification de la possession en propre des matériels de maçonnerie (03 critères)
- 8) L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- 9) L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (08 critères)

## 14. Attribution

Le Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de DJOHONG, à partir des 07 heures à 30 heures Tél/Fax : .....

DJOHONG le 29 Mai 2023

Le MAIRE

**JOSEPH ISSAMA**

## SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 024.23 / AONO / SONARA / CIPM / 2023 DU 29/05/2023  
POUR LA FOURNITURE D'UN BRAS DE CHARGEMENT CABOTEURS MANUEL COMPLET 8''X10''X46''  
CONSTRUCTION À GAUCHE - STYLE 80 SORTI À LA SONARA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un bras de chargement caboteurs manuel complet 8''x10''x46'' construction à gauche - style 80 sorti à la SONARA.

### 2. Consistance des prestations

Le fournisseur retenu à l'issue de la présente procédure, devra livrer le matériel ci-après à la SONARA, conformément aux spécifications du Descriptif de la Fourniture (DF) ; il s'agit de :

- Un (01) bras de chargement caboteurs manuel complet conforme aux spécifications ;
- Trois (03) kits de maintenance pour des rotations styles 40-50-80 du bras de chargement livré ;
- Un (01) certificat de conformité du bras de chargement livré ;
- Un (01) manuel d'utilisation et de maintenance du bras de chargement livré.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA **164.565.000** (cent soixante-quatre millions cinq cent soixante-cinq mille) Toutes Taxes Comprises.

### 4. Allotissement

Le Marché n'est pas alloti.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement de la SONARA (ST123)

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/Département des Marchés).

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé contre présentation du reçu de versement d'une somme de **FCFA 150.000** (cent cinquante mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / SONARA / AO n°024.23

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA ) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **27/06/2023** à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°024.23 / AONO / SONARA / CIPM / 2023 DU 29/05/2023

## **FOURNITURE D'UN BRAS DE CHARGEMENT CABOTEURS MANUEL COMPLET**

### **8''x10''x46'' CONSTRUCTION À GAUCHE - STYLE 80 SORTI À LA SONARA**

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

**10. Délai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de huit (08) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant.

**11. Cautionnement Provisoire**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'une valeur égale à **FCFA 2.760.000** (deux millions sept cent soixante mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **27/06/2023** à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés ; seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
  - Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des "OUI" lors de l'addition des notes des critères essentiels.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1. Critères essentiels

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences du Descriptif de la Fourniture (DF) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

- Consistance de l'offre ;
- Organisation ;
- Spécifications du matériel ;
- Délai de livraison ;
- Références.

### 14.2. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet.
- Grille de remise des prix incomplète ou mal renseignée.
- Absence d'engagement du soumissionnaire sur l'honneur à produire les certificats d'origine et de conformité du matériel délivré par le constructeur de l'équipement, préalablement à la livraison des bras de chargement à la SONARA.
- Matériel proposé incompatible avec les spécifications du Descriptif de la Fourniture (spécifications différentes de celles demandées par la SONARA).
- N'avoir pas obtenu au moins 70% des "OUI" après addition des notes des critères essentiels.

## 15. Attribution

Le Fournisseur choisi sera celui dont l'offre technique préalablement qualifiée sera évaluée financièrement la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/ **Département des Marchés**) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35

*LIMBE le 29 Mai 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NJONOU Jean Paul Simo***

## SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 027.23/AONO/SONARA/CIPM/2023 DU 29/05/2023 POUR LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS PORTUAIRES DE LA SONARA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la maintenance des installations portuaires de la SONARA.

### 2. Consistance des prestations

Le prestataire retenu à l'issue de la présente procédure aura à charge la conduite des activités ci-après, conformément au descriptif des termes de référence (TDR) ; il s'agit notamment :

- Des opérations de maintenance préventive,
- Des opérations de contrôle et d'inspection,
- Des opérations de maintenance curative,
- Des opérations d'exploitation opérationnelle.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération l'issue des études préalables est de **FCFA 241.710.210** (deux cent quarante-un millions sept cent dix mille deux cent dix) Toutes Taxes Comprises.

### 4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'entretien de la SONARA (EL423-)

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/**Département des Marchés**).

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de **FCFA 160.000** (cent soixante mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / AO n°027.23

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **21/06/2023** à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°027.23/AONO/SONARA/CIPM/2023 DU 29/05/2023

# MAINTENANCE DES INSTALLATIONS PORTUAIRES DE LA SONARA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, d'exécuter les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 4.053.840** (quatre millions cinquante-trois mille huit cent quarante) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; il en sera ainsi notamment en cas d'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise : L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **21/06/2023** à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés ; seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

### 14. Critères d'évaluation

#### Critères essentiels

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes

de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

- Présentation de l'offre ..... 03 points
- Description de la méthodologie et du plan de travail proposé ..... 22 points
- Moyens humains / Organisation / Qualification.....65 points
- Outillage et logistique conformes au§ 3.2 des TDR.....10 points

**TOTAL .....100 points**

#### Critères éliminatoires.

- Dossier administratif incomplet,
- Absence de référence [au moins une (01)] dans la réalisation des travaux de maintenance des installations portuaires en continue, pour une durée d'au moins douze (12) mois durant les quinze (15) dernières années [joindre copie des Marché/Contrats/Commandes et PV de réception correspondants (cf. Réception provisoire pour les prestations en cours d'exécution, ou réception définitive pour les prestations échues)],

**Le soumissionnaire ne dispose pas d'au moins deux (02) zodiacs équipés de moteurs hors-bords d'une puissance minimale de 40cv chacun [joindre preuve de propriété ou de disponibilité du zodiac (cf. factures, preuve de**

- *dédouanement au nom de l'entreprise ou du responsable de l'entreprise, contrat de location, etc.)),*
- Le soumissionnaire ne dispose pas d'une chambre hyperbare / caisson thérapeutique certifié [joindre preuve de propriété ou de disponibilité ou de location de la chambre Hyperbare pour le site de SONARA à Limbé pendant douze (12) mois (cf. factures, preuve de dédouanement au nom de l'entreprise ou du responsable de l'entreprise, contrat de location en précisant la durée et la date, etc.)],
- Le soumissionnaire ne dispose pas de scaphandriers avec les niveaux demandés
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 après addition des notes des critères essentiels.

### 15. Attribution

Le Prestataire choisi sera celui dont la combinaison de l'offre technique et financière est évaluée la mieux disante sur la base de formule **NG = 0.7 NT + 0.3 NF**.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant trois mois (03) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/ **Département des Marchés**) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

*LIMBE le 29 Mai 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NJONOU Jean Paul Simo***

**COMMUNE DE DOUALA VI**

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER EMERGENCY PROCEDURE N°009/ONIT/C.A.D.6/CIPM/2023 OF 26/05/2023 RELATING TO THE CONSTRUCTION WORK OF MINI SOLAR POWER PLANT TO SUPPLY THE INTEGRATED HEALTH CENTER OF ANY AND ITS SURROUNDINGS IN DOUALA VI LOCAL COUNCIL, WOURI DIVISION, LITTORAL REGION**

**FINANCING**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
57 40 047 06 641417 523415 611

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Subject of the invitation to tender**

As part of the execution of the 2023 public investment budget, the Mayor of the Douala VI Local Council contracting Authority launches on behalf of MINSANTE an Open National Call for Tenders for work of construction mini solar power plant to supply integrated health center of any and its surroundings infor completion in the Municipality of the of the Douala VI sub division Department of Wouri - Littoral Region.

**2. Nature of services**

The works covered by this Call for Tenders include:

- Lot 100 : Preliminary activities
- Lot 200 : Development of the solar field
- Lot 300 : Technical room equipement
- Lot 400 : Technical area
- Lot 500 : Construction of
- Lot 600: Miscellaneous services

**3. Estimated cost**

**ESTIMATED AMOUNT OF WORK, 40 000 000 Seventy five millions francs CFA.TTC**

**4. Participation and origin**

Participation in this call for tenders is open to all companies governed by Cameroonian law demonstrating technical and financial capacities for the successful completion of the works which constitute the subject of it.

**5. Financing**

The work covered by this call for tenders is financed by the BIP (Public Investment Budget) of the Ministry MINSANTE, fiscal year 2023 on the charge:

**IMPUTATION : 57 40 047 06 641417 523415 611 / 220-150**  
**AUTO DEPENSES : IY06162**

**6. Consultation of tender file**

The tender file can be consulted during working hours at the Municipality of the of Douala VI sub division (general secretary) upon publication of this notice.

**7. Acquisition of tender file**

The file can be obtained from the Municipality of the of Douala VI sub division (General Secretariat of the municipality) upon publication of this notice, against payment of a non-refundable sum of **50 000 (fifty thousand francs CFA)**, payable to Municipal Receipt of the Municipality of Douala VI sub division for administrative fees against the insurance of a receipt.

## 8. Submission of bids

Offers written in French or English, in eight (08) copies, including one (01) original and seven (07) copies marked as such, must be sent in a sealed envelope against a duly signed receipt to the general secretariat of Douala VI sub division, no later than **20/06/2023 at 12 AM** and must include the following mention:

### **OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER EMERGENCY PROCEDURE**

**N°009/ONIT/C.A.D.6/CIPM/2023 OF 26/05/2023**

**RELATING TO THE CONSTRUCTION WORK OF MINI SOLAR POWER PLANT TO SUPPLY THE INTEGRATED HEALTH CENTER OF ANY AND ITS SURROUNDINGS IN THE DOUALA VI LOCAL COUNCIL, WOURI DIVISION, LITTORAL REGION**  
**"To be opened only in the counting session"**

Bidders, in addition to physical bids, must submit digital bids either in a USB key.

## 9. Delivery deadline

The maximum execution period provided for by the Client to carrying out the work is three (03) months from the date of notification of the service order to start the work.

### **Completion time**

The maximum period of execution of the work is three (03) months, from the date of the notification of the service order to start work.

## 10. Admissibility of bids

Each tenderer must attach to his administrative documents, a tender bond established by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of finance, in the amount of **800 000 (Eight hundred thousand FCFA)** and valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of the Offers.

Under penalty of rejection, the other required administrative documents must imperatively be produced in originals or in certified true copies by the issuing service or an administrative authority (DO, SDO, etc.), in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Appeal Offers (RPAO).

They must be dated less than three (03) months preceding the date of submission of the Bids or have been established after the date of signature of the Notice of Call for Bids.

Any offer that does not complete with the requirements of this notice and the Bidding Documents will be declared inadmissible. In particular, the absence of the bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

**N.B: Certified bank checks will not be accepted**

## 11. Opening of bids

The opening of the bids will be done in one step and will take place on **20/6/2023 at 1 p.m.** sharp by the Internal Procurement Commission of Douala VI local Council, in the Hall of Acts of the Wouri Divisional Office.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a person of their choice, duly authorized and having perfect knowledge of the file. Offers are opened and evaluated in one step.

## 12. Evaluation criteria

### Main eliminatory criteria

The eliminatory criteria are:

- a) Absence or no conformity of the bid bond in the administrative offer
- b) Absence of a non-compliant and unregulated part within 48 hours after the date of opening or examination of the folds
- c) Lack of a volume or copy of the submission
- d) False declaration or forged document
- e) Omission in the financial offer of a quantified unit price or a price sub-detail
- f) Technical score less than 70%
- g) Lack of a declaration of honor attesting to the non-abandonment of a contract during the past three years
- h) Incomplete financial offer (missing part).

### The main qualification criteria (essential criteria):

The evaluation of the technical offers will focus on the essentials summarized below and detailed in the tender file, in particular RPAO.

- 13.1. General presentation of the offer
- 13.2. Technical reference of the company
- 13.3. Qualification and experience of management staff
- 13.4 Availability of essential material and equipment
- 13.5. Execution methodology
- 13.6. Site visit signed on honor
- 13.7. Financial capacity
- 13.8. Completion time

The essential criteria will be evaluated in a binary way (satisfaction or not); thus, several Under criteria drawn from the headings below of the submission file will be selected for

The evaluation of the technical offer:

- i) the experience of supervisory staff;
- ii) company references;
- (iii) the availability of essential material and equipment;
- iv) Timeframe for execution;
- v) access to a line of credit or other financial resources;

Failure to meet 70% of the above criteria will result in the bid being eliminated.

## 13. Award

At the end of the examination of the bids of the bidders by the Internal Commission of Procurement of the of Douala VI local council, the Letter-Order of the works will be concluded between the Contractor and the Client, for the account of the Douala local council.

## 14. Validity of bids

The tenderers remain committed by their offer for ninety (90) days from the deadline fixed for

## 15. Complementary information

Additional information can be obtained during working hours from the of Douala VI local council

DOUALA le 26 Mai 2023

Le MAY

**EDIMO Ern**

# PRÉFECTURE DU MOUNGO

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°003/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU LYCEE BILINGUE DE MBANGA,  
ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
57 25 106 03 5614 260 523412 4

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Public exercice 2023, le Préfet du Moungo, Autorité Contractante, lance pour le compte du Lycée Bilingue de Mbanga, un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine, dans l'arrondissement de Mbanga, Département du Moungo, Région du Littoral.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont contenues et détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Huit millions Cinq Cent Mille (8 500 000) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant de références avérées dans le domaine de construction des forages avec pompe à motricité humaine.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, du MINESEC dans l'imputation budgétaire **57 25 106 03 561422 523412 433**, pour le compte de l'exercice 2023 avec un montant prévisionnel de 8 500 000 F.cfa et délai d'exécution de quatre vingt dix jours calendaires.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture du Moungo, Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba, B.P: 01 ; Tel : 233 49 13 37/233 49 13 00 e-mail : [departe](#)

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture du Moungo, Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba, B.P : 01 ; Tel : 233 49 13 37/233491300; e-mail : [departe](#)

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Préfecture du Moungo, Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba, au plus tard le **27/06/2023 à 11 HEURES** (heure limite) et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°003/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 du 30/05/2023  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU  
LYCEE BILINGUE DE MBANGA, ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION  
DU LITTORAL.  
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre vingt dix (90) jours calendaires.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Banque de premier ordre, ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Cent Soixante-dix Mille (170 000) Francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Tous les documents doivent être établis postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offre. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **27/06/2023 à 12 heures** et se fera en un temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Moungo à la préfecture à Nkongsamba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### a) Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis et non complétée après un délai de 48 heures;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. Omission totale d'un prix quantifié du devis estimatif dans tous les éléments de l'Offre financière (BPU, DQE, SDPU) ;
4. Absence dans l'offre technique de la Déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qui ne figure pas sur la liste des entreprises interdites de la Commande publiques ;
5. Absence d'une pièce de l'Offre financière (BPU, DQE, SDPU) ;
6. Ne pas obtenir au moins 21 oui sur 28, soit 75% des critères essentiel ;
7. Faux et usage de faux.

### b) Critères essentiels

1. Situation financière ;
2. Expérience ;
3. Personnels ;
4. Matériels.

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre aura été Techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de dépôt de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la préfecture du Moungo à Nkongsamba., B.P : 01 ; Tel : 233 49 1337/233 491300 ; e-mail : [departementmoungo@minatd.gov.cm](mailto:departementmoungo@minatd.gov.cm).

NKONGSAMBA le 30 Mai 2023

Le PRÉFET

**YVES BERTRAND NOEL NDJANA**

# PRÉFECTURE DU MOUNGO

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN FORAGE EQUIPE AU LYCEE DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU  
MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Public exercice 2023, le Préfet du Moungo, Autorité Contractante, lance pour le compte du Lycée de Manjo, un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine, dans l'arrondissement de Mbanga, Département du Moungo, Région du Littoral.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont contenues et détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Huit millions Cinq Cent Mille (8 500 000) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant de références avérées dans le domaine de construction des forages avec pompe à motricité humaine.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, du MINESEC dans l'imputation budgétaire **57 25 106 03 561422 523412 433**, pour le compte de l'exercice 2023 avec un montant prévisionnel de 8 500 000 F.cfa et délai d'exécution de quatre vingt dix jours calendaires.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture du Moungo, Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba, B.P: O1 ; Tel : 233 49 13 37/233 49 13 00 e-mail : [departe](#)

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture du Moungo, Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba, B.P : O1 ; Tel : 233 49 13 37/233491300; e-mail : [departe](#)

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Préfecture du Moungo, Service de la Passation des Marchés à Nkongsamba, au plus tard le **27/06/2023 à 11 HEURES** (heure limite) et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 du 30/05/2023  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AU LYCEE DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE  
MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.  
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre vingt dix (90) jours calendaires.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Cent Soixante-dix Mille (170 000) Francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Tous les documents doivent être établis postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offre

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **27/06/2023 à 12 HEURES** et se fera en un temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Moungo à la préfecture à Nkongsamba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation****Critères d'évaluations****a) Critères éliminatoires**

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis et non complétée après un délai de 48 heures;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. Omission totale d'un prix quantifié du devis estimatif dans tous les éléments de l'Offre financière (BPU, DQE, SDPU) ;
4. Absence dans l'offre technique de la Déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qui ne figure pas sur la liste des entreprises interdites de la Commande publiques ;
5. Absence d'une pièce de l'Offre financière (BPU, DQE, SDPU) ;
6. Ne pas obtenir au moins 21 oui sur 28, soit 75% des critères essentiel ;
7. Faux et usage de faux.

**b) Critères essentiels**

1. Situation financière ;
2. Expérience ;
3. Personnels ;
4. Matériels.

**15. Attribution**

L'autorité contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre aura été Techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de dépôt de celles-ci.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la préfecture du Mounjo à Nkongsamba., **B.P : 01 ; Tel : 233 49 1337/233 491300 ; e-mail : [departementmoungo@minatd.gov.cm](mailto:departementmoungo@minatd.gov.cm)**.

*NKONGSAMBA le 30 Mai 2023*

*Le PRÉFET*

**YVES BERTRAND NOEL NDJANA**

# MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 26/05/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA FOURNITURE DES ALCOOTESTS CHIMIQUES ET DES TOXICOTESTS ELECTRONIQUES AU MINISTERE DES TRANSPORTS.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2023**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Ministre des Transports, Maitre d'Ouvrage lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Restreint pour la maitrise d'œuvre de la fourniture des alcootests chimiques et des toxicotests électroniques au Ministère des Transports.

Le présent Appel D'offres fait suite à l'Appel à manifestation d'intérêt N° 002/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2023 du 04/04/2023.

## 2. Consistance des prestations

La mission du consultant consistera :

1. L'accompagnement du Ministère des Transports, Maitre d'ouvrage sur le suivi de tout le processus livraison et l'exécution des services connexes (depuis l'émission de l'OS, à la commande du matériel, et la livraison) ;
2. la vérification de la conformité des caractéristiques de la fourniture à l'offre et aux dispositions du contrat ;
3. au suivi et au contrôle en liaison avec la Direction des Transports Routiers de l'exécution des activités connexes ;
4. au suivi-évaluation du fonctionnement des toxicotests électroniques après leur réception provisoire et la qualité et de efficacité des alcootests chimiques.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 70 000 000 (soixante-dix millions) Francs CFA:

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	ETS KEM BUSINESS	BP : 33 118 YDE/TEL : 699 923 109
2.	ETS SEIFORM	BP : 7 966 YDE/TEL : 656 762 748
3.	ETS TFM INTERNATINAL	BP : 7 048 YDE/TEL : 675 252 489

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, Exercice : 2023,

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Ministère des Transports (des Marchés, porte C120 Tel (237) 222 23 31 73.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Transports (service des Marchés, porte C120, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : 60 000 (soixante mille) francs CFA au compte du Trésor Public.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère des Transports (service des Marchés, porte C120 , au plus tard le 20/06/2023 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 26/05/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA FOURNITURE DES ALCOOTESTS CHIMIQUES ET DES TOXICOTESTS ELECTRONIQUES AU MINISTERE DES TRANSPORTS.

“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”.

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de six (06) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, de 1 400 000 (un million quatre cent mille) francs CFA Valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite de remise des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 20/06/2023 à 14 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières sera effectuée après vérification des offres administratives et analyse des offres techniques. Ne seront ouvertes et soumises à l'analyse financière que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques, après analyse, auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

## 13. Critères d'évaluation

### 13.1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des Offres Administratives ;

Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;

Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché public ;

Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;

Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;

Non-conformité des offres administrative, technique et financière

Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS en cas de soumission en ligne.

Absence de l'enveloppe témoin

### 13.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	25 points
3	Compréhension des Termes de Référence	10 points;
4	Méthodologie et plan de travail et planification	10points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	40points.
6	Moyen matériel	5 points
7	Capacité de préfinancement	05 points
	Total	<b>100 points</b>

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels seront jugées techniquement

non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière.

## LES RABAIS

Pour être pris en compte, les éventuels rabais consentis devront être mentionnés en chiffres et en lettres et non manuscrits sur la lettre de soumission.

## METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. C'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante:  $\text{Note finale} = (80 \times \text{note technique} + 20 \times \text{note financière}) / 100$ .

### 14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la moins-disante.

### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Transports / Direction des Affaires Générales/Service des Marchés, Porte C120, TEL : 222 22 31 73.

## DENONCIATION

Pour tous actes contraires à la procédure réglementaire ou ayant trait à la fraude et à la corruption, bien vouloir saisir le MINMAP par téléphone ou SMS aux numéros suivants : 673205725/699370748

YAOUNDE le 26 Mai 2023

Le MINISTRE

**NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena**

# MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINT/CIPM/2023 DU 26/05/2023 POUR  
L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DES STATIONS METEOROLOGIQUES**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
57.46 157 013300 04 524119

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Transports lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition et l'installation des équipements des stations météorologiques.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché consistent à l'acquisition et l'installation des équipements des stations météorologiques manuelles.

## 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

## 4. Financement

L'acquisition des fournitures, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement public du Ministère des Transports, exercice 2023, ligne budgétaire N°57.46 157 013300 04 524119 d'un montant prévisionnel de 40 000 000 (Quarante millions) frs CFA TTC.

## 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Ministère des Transports, Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 222 23 31 73, dès publication du présent avis.

La version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> , <http://www.publicscontracts.cm> dès publication du présent avis.

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Transports, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 60 000 (soixante mille) francs CFA, au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEP'S disponible aux adresses sus - indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

### Article 7. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

## 7. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires, un délai de trente (30) jours à compter de la date de publication du présent Avis d'Appel d'Offres, pour déposer leurs offres.

Les offres paraphées, rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, seront déposées au Service des Marchés du Ministère des Transports au plus tard le 21/06/2023 à 13 heures et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINT/CIPM/2023 DU 26/05/2023

POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DES STATIONS METEOROLOGIQUES

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEP'S au plus tard le 21/06/2023 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

### Article 9 : Pièces administratives

Les pièces administratives devront obligatoirement être datées de trois (03) mois au plus à la date limite de dépôt des offres et être accompagnées d'une caution de soumission établie par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances du Cameroun, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres et d'un montant égal à 800 000 (huit cent mille) Francs CFA.

L'absence de la caution de soumission entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

## 9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la salle de conférence du MINT le 21/06/2023 2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant si possible en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ceux-ci ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 10. Critères d'évaluation

Article 12.1 Critères éliminatoires

- L'Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- L'Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48heures après l'ouverture des Offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- L'Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du mode de soumission en cas de soumission en ligne ;
  
- Non-respect du format de fichier des offres en cas de soumission en ligne ;
  
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEP'S en cas de soumission en ligne.
  
- Note technique inférieure à 80/100 des critères.

Article 12.2 : Critères essentiels

- ü Acceptation des CCAP et CCTP paraphés et signés à la dernière page ;
  
- ü Expérience et références de l'entreprise pour les travaux du même type de projets;
- ü Planning et méthodologie d'exécution ;
- ü Qualifications et compétence du personnel clé pour les travaux (diplôme, CV, attestation de disponibilité et attestation de membre de l'association des météo);
- ü Caractéristiques techniques détaillées et prospectus couleur du matériel à fournir ;
- ü Service après-vente ;
- ü Délai de livraison ;
- ü Présentation générale de l'offre (reliure, intercalaire et lisibilité) ;
- ü Moyen logistique ;
- ü Capacité de préfinancement (15 000 000).

## 11. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'Offre présente les critères de qualification administratives, techniques et financières requises et évalué la moins disante.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Rabais

Pour être pris en compte, les éventuels rabais consentis doivent être mentionnés en lettre et en chiffres et non manuscrit sur la lettre de soumission.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, Tél 222 23 31 73 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

YAOUNDE le 26 Mai 2023

Le MINISTRE

**NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena**

# OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION  
N°014/GG/OBC/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DES DIPLÔMES SÉCURISÉS À  
L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT**

**DU CAMEROUN**

**Financement : Budget de l'OBC, Exercice 2023.**

Vu la constitution ;  
Vu la loi 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;  
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques ;  
Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;  
Vu le décret n°93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun ;  
Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;  
Vu le décret n°2018/0135/PM/ du 31 janvier 2018 portant nomination de M. MINKOULOU Etienne Roger comme directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;  
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;  
Vu la décision n°0000005/CAB/MINMAP du 03 janvier 2020 portant nominations des présidents des commissions Interne des Passations des Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics ;  
Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;  
Vu la résolution n°2022/30/OBC/CD du 31 décembre 2022 portant adoption du budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2023 ;  
Vu la lettre n°00467/PRC/MINMAP/SG/CV/bf du 25 janvier 2017 portant fonctionnement des commissions de passation des Marchés placées auprès des Etablissements Publics Administratifs et des Entreprises du secteur Public et Parapublic ;  
Vu la lettre n°036/OBC/CIPM/2023 du 17 mai 2023  
Vu les nécessités impérieuses de service ;

**DECIDE :**

**Article 1 :**

En application des dispositions des articles 99 et 101 du code des Marchés Publics relatives à la procédure d'attribution des marchés,

La Société MANISON TECHNOLOGIES LTD ci-après est déclarés attributaire du marché relatif au Dossier de Consultation n°014/GG/OBC/CIPM/2023 du 28 mars 2023 pour la fourniture des diplômes sécurisés à l'Office du Baccalauréat du Cameroun.

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC FCFA	Délais
Fourniture des diplômes sécurisés à l'Office du Baccalauréat du Cameroun	<b>Société MANISON TECHNOLOGIES LTD</b>  B.P : 134 - BUEA	<b>94 682 115</b>	15 Jours

**Article 2 :**

La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MINKOULOU ETIENNE ROGER**

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°007/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM DU 30/05/2023 PORTANT PUBLICATION D'INFRUCTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 14 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UNE MACHINE A LAVER INDUSTRIELLE POUR LA BUANDERIE DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relative à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 14 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UNE MACHINE A LAVER INDUSTRIELLE POUR LA BUANDERIE** de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 23 MAI 2023 de la restitution du rapport de la SCAO relatif à l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 14 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UNE MACHINE A LAVER INDUSTRIELLE POUR LA BUANDERIE .**

## **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°012/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 14 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UNE MACHINE A LAVER INDUSTRIELLE POUR LA BUANDERIE** de l'hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) est déclaré **infructueux**.

**Article 2 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*DOUALA le 31 Mai 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

*PR. MBOUDOU Emile*

# OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PASSE PAR LA PROCEDURE D'URGENCE N°009/OBC/CIPM/2023 DU 22 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE A4 A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2023 (LOT N° 01)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :

Les Etablissements LA REBIADA B.P 20 358 -YAOUNDE ont été retenus pour la fourniture du papier de reprographie A4 pour le compte de l'exercice 2023 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun pour un montant global de 49 405 871 (Quarante neuf millions quatre cent cinq mille huit cent soixante onze) francs CFA Toutes Taxes Comprises pour le (lot 01) et un délai de livraison de 15 (quinze) jours.

Les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de se présenter, dès publication du présent résultat, à la Sous-Direction des Affaires Financières et du Matériel sis au 1er étage de l'Immeuble B de l'Office du Baccalauréat du Cameroun à MVAN pour le retrait de leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 17 Mai 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MINKOULOU ETIENNE ROGER**

# MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/MINT/CIPM/2023 DU 26/05/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE LA METEOROLOGIE NATIONALE DU CAMEROUN (PHASE 2).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
57 46 157 05 340020 361319

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Transports, Maître d'Ouvrage, lance un APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT, pour le recrutement d'un bureau d'études en vue de « L'ELABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE LA METEOROLOGIE NATIONALE DU CAMEROUN (PHASE 2). ».

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser sont contenues dans les Termes de Références joints au Dossier d'Appel d'Offres. Il s'agit de L'ELABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE LA METEOROLOGIE NATIONALE DU CAMEROUN (PHASE 2).

De manière spécifique, la première phase de cette étude devrait permettre de :

- de proposer un cadre stratégique faisant ressortir l'objectif global, les objectifs stratégiques, les axes stratégiques ainsi que le champ d'intervention ;
- d'élaborer un plan d'actions prioritaire permettant d'identifier les investissements à réaliser pour le développement de la météorologie nationale ;
- d'évaluer le coût global nécessaire à la mise en place du plan Directeur ;
- de définir les mécanismes de suivi-évaluation du Plan.

## 3. Allotissement

Les prestations de l'étude ne sont pas subdivisées en lots.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Études et cabinets retenus dans le cadre de l'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINT/SG/DAGSDBMM/SMAR DU 14 FEVRIER 2023 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE LA METEOROLOGIE NATIONALE DU CAMEROUN, PHASE 2.

Il s'agit de :

N°	Bureaux d'Etudes	Adresses
1	CRESI SARL	BP : 5440Yaoundé TEL : 677 619 754
2	BEP SARL	BP : 4355 Yaoundé TEL : 697 820 999
3	SOREMAR	BP : 797 Yaoundé. TEL : 675 78 42 67



## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public, exercice 2023, IMPUTATION : 57 46 157 05 340020 361319, MONTANT T.T.C : 35 000 000 FCFA

## 6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, porte C120.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, porte C120, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de 50 000 (cinquante mille) FCFA, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

### 9.1 Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après, contenus dans quatre (04) enveloppes fermées et scellées dont :

- ? L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- ? L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- ? L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3) ;
- ? L'enveloppe D contenant une copie de l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

## 8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra être déposée à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, porte C120, au plus tard le 21/06/2023 , à 13 heures revêtue de la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/MINT/CIPM/2022 DU 26/05/2023, POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE LA METEOROLOGIE NATIONALE DU CAMEROUN (PHASE 2).

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations, prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois calendaires, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère des finances et dont la liste figure en annexe du DAO, précisant le montant de sept cent mille (700 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence à l'ouverture de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 21/06/2023 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés placé auprès du Ministère des Transports, dans la salle de conférence, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 13. Critères d'évaluation

### 13.1. Critères éliminatoires

N°	DESIGNATION
1	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres
2	Absence ou la non-conformité de toutes pièces administratives au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres
3	Fausses déclarations ou document falsifiés
4	Présence d'une information relative à l'offre financière dans le dossier administratif ou technique
5	Note technique inférieure à 70/100 points ;

### 13.2. Critères essentiels

#### 13.2.1 Offres techniques

L'évaluation des offres techniques sera faite par points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

N°	DESIGNATION	POINTS
----	-------------	--------

1	Présentation de l'offre	5
2	Qualification du personnel	20
3	Références du Bureau d'Études	10
4	Conformité au plan de travail, méthodologie et planning d'exécution	25
5	Moyens techniques et matériels	10
6	Capacité financière	10

A l'issue de l'analyse technique, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celle des offres administratives et techniques, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.

### 13.2.2 Offres financières

Les offres financières des seuls soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée éligible à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives et de l'évaluation technique seront évaluées au regard des critères ci-après :

- l'offre complète, conforme et « moins disante » (après correction éventuelle du montant) recevra la totalité des points (100) ;

- les autres offres seront notées sur 100 points suivant la formule ci-après :

$$NM = NMdx100/MS$$

Avec NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

NMd= Montant évalué du moins disant ;

MS= Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = 70\%x (\text{Note Technique}) + 30\%x (\text{Note Financière})$$

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été évaluée la mieux disante. C'est-à-dire l'offre jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres et ayant obtenu la meilleure note technico financière.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite de remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, porte C120. Téléphone 222 23 31 73.

YAOUNDE le 26 Mai 2023

Le *MINISTRE*

**NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena**

## COMMUNE D'EVODOULA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°05/AONO/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
ETANG PISCICOLE DE 400 M2 ET DEUX ETANGS DE 100 M2 A ETOK**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'appui à la production pastorales et piscicoles d'intérêt communal, Le Maire de la Commune D'EVODOULA, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un étang piscicole de 400 m<sup>2</sup> et deux étangs de 100 m<sup>2</sup> à Etok dans la Commune d'Evodoula.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :  
Travaux préparatoires – étude ;  
Terrassement/construction des bassins ;  
Réseau hydraulique ;  
Maintenance et formation du personnel ;  
Fourniture d'intrants ;  
Construction des écluses ;  
Environnement et assainissement

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **dix millions (10 000 000) francs CFA TTC.**

### 4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics du MINEPIA, exercice 2023.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Evodoula dès publication du présent avis. Tél : **677 37 93 66, Secrétariat Général.**

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie D'Evodoula, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune D'Evodoula

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie d'Evodoula, au plus tard le **29 Juin 2023 à 11 heure locale** et devra porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE** N°05/A

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **deux cent mille (200 000) francs CFA**, d'une validité de **trente (30) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29 Juin 2023 à 12 heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune D'Evodoula, dans la salle des actes de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 80% (au moins 38 « OUI » sur 47) ;
- Capacité financière inférieure à 5 000 000 (cinq millions) Francs CFA ;
- Absence d'un marché similaire dans le domaine réalisé et réceptionné au cours des cinq (05) dernières années ;
- Incohérence des prix unitaires.

### b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité financière ;
- Les références ;
- Le délai d'exécution ;
- Le personnel ;
- Les matériels.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Le Maire de la Commune D'Evodoula se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter tout autre modification ultérieure utile au présent Dossier d'Appel d'Offres.

### **Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Evodoula, Tel :677 37 93 66 (Secrétariat Général) Email : mairieevodoula@gmail.com

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

**ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF 1 N°04909/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 26/05/2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°070/23/AONO/SDCC/CIPMDU 11/05/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°070/23/AONO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02)LOTS DE BATTERIES À LA SODECOTON,INITIALEMENT PRÉVUE LE 1ER JUIN 2023 EST REPORTÉE AU 15 JUIN 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en <b>six (06)</b> exemplaires dont <b>un(01)</b> original et <b>cinq (05)</b> copies, marqués comme tels devront parvenir <b>au plus tard le 01/06/2023 à 15heures</b> au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :</p> <p><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°070/23/AONO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE BATTERIES A LA SODECOTON</b></p> <p><b>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en <b>six (06)</b> exemplaires dont <b>un(01)</b> original et <b>cinq (05)</b> copies, marqués comme tels devront parvenir <b>au plus tard le 15/06/2023 à 15heures</b> au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :</p> <p><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°070/23/AONO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE BATTERIES A LA SODECOTON</b></p> <p><b>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua <b>le 01/06/2023à partir de 16 heures.</b></p> <p>Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y <b>faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</b></p> <p>Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.</p>

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 15/06/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

*GAROUA le 26 Mai 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOURRAIN Henri Pierre***

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/MINADER/PADFA II / CSPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE DEUX STATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DANS LES SITES D'INTERVENTION ET FORMATION DES ÉCO-GARDES ET COMMUNAUTÉS LOCALES SUR LEUR MAINTENANCE POUR LE COMPTE DU PROJET « ACREGIR ».**

## **FINANCEMENT**

FONDS INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (FIDA), FONDS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (FA), ET LE FIDA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Objet**

Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) met en œuvre avec le financement du Fonds d'Adaptation au Changement Climatique (FA), et le FIDA en qualité d'Entité Multilatérale d'Exécution, le projet intitulé « Accroître la résilience des communautés locales au changement climatique grâce à l'entrepreneuriat des jeunes et la gestion intégrée des ressources naturelles » (ACREGIR). Ledit projet a pour objectif d'augmenter la résilience des communautés locales au changement climatique grâce à des moyens de subsistance résilients et à une gestion intégrée des ressources naturelles. Les zones d'intervention du projet (Nord-Ouest, Extrême-Nord et Nord) sont vulnérables au changement climatique : augmentation de la température plus survenue d'événements climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, vents violents, etc. Ces changements affectent les communautés, en particulier les jeunes, qui souffrent déjà d'un manque d'opportunités et de services, ce qui les conduit souvent à des activités illégales.

### Objet

L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises (soumissionnaires) à communiquer leurs offres sous pli cacheté pour l'acquisition et installation de deux stations météorologiques dans les sites d'intervention et formation des éco-gardes et communautés locales sur leur maintenance.

On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et les services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier d'Appel d'Offres.

## **2. Allotissement**

Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont répartis en un lot unique.

### Réglementation applicable

Il a été décidé, pour le présent marché, de passer une Demande de Prix, les offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse [www.ifad.org/fr/project-procurement](http://www.ifad.org/fr/project-procurement).

### Séance d'information

Veuillez noter qu'aucune séance d'information ne sera organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres, en section III du dossier.

## **3. Participation et origine**

Le Dossier d'Appel d'Offres est ouvert à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le Dossier d'Appel d'Offres, les entités habilitées peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'accroître leur capacité à mener à bonne fin le processus de passation du marché.

#### 4. Acquisition du Dossier

Les candidats qui souhaitent soumettre une offre devront se procurer le Dossier d'Appel d'Offres vendu au prix de 25 000 (Vingt-Cinq Mille) F CFA, somme non remboursable. La méthode de paiement sera en espèce, dans le Compte d'Affectation Spécial CAS-ARPM n°33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

#### 5. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique et scannées desdites Offres sur une (01) clé USB (plus le fichier Word de l'Offre Financière), seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 27 JUIN 2023 à 13 Heures précises (heure locale) et devront porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°008/AONO/MINADER/PADFAII/CSPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION DE DEUX STATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DANS LES SITES D'INTERVENTION ET FORMATION DES ÉCO-GARDES ET COMMUNAUTÉS LOCALES SUR LEUR MAINTENANCE.

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

NB : Les Offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes sur demande écrite et aux frais du soumissionnaire.

#### 6. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour l'acquisition et installation de deux stations météorologiques dans les sites d'intervention et formation des éco-gardes et communautés locales sur leur maintenance est de : Soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer la prestation.

Lieu de livraison

Le lieu de livraison est le Parc National de Waza.

#### 7. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1 000 000 (Un Million) F CFA.

Offres électroniques

Veuillez noter que les soumissions des Offres par voies électroniques ne sont pas acceptées

#### 8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 27 JUIN 2023 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

## 9. Critères d'évaluation

### 8.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Non-production dans un délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (sauf la caution de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non satisfaction d'au moins 10/12 « Oui » des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission (en cas groupement la caution de soumission doit être libellée au nom du groupement) ;
- Autorisation du fabricant (pour les appareils météorologiques) ;
- Non-conformité des spécifications techniques au descriptif de la fourniture et des accessoires ;
- Absence du formulaire d'auto certification du FIDA pour service concerné qui soient datés, paraphés et signés.

### 8.2 Critères essentiels

- Présentation de l'offre (01 critère) ;
- Références similaires (02 Références au moins de marchés similaires réalisés au cours des cinq dernières années (joindre pour chaque marché, la 1ère page, la page de signature et d'enregistrement et le PV de réception provisoire ou définitive) d'un montant cumulé supérieur ou égal à Quarante Millions (40 000 000) de F CFA). (02 critères) ;
- Capacité financière de l'entreprise délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances d'un montant supérieur ou égal à Quinze Millions (15 000 000) FCFA (01 critère) ;
- Délai d'exécution, planning de livraison et délai de garantie (03 critères) ;
- Service après-vente dans la Région de l'Extrême-Nord (déclaration sur l'honneur et photo de magasin des pièces de rechange) (1 critère)
- Méthodologie de travail (04 critères).

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenue au moins 10/12 « Oui » des critères essentiels conformément à la Grille de notation des offres techniques (Confère annexe).

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté un dossier administratif conforme au dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 10/12 « Oui » et une offre financière évaluée la moins-disante.

## 10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-Vingt-Dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

## 11. Renseignements Complémentaires

L'adresse de contact et de dépôt des offres est : « Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net . Les offres doivent parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres– clause 23.2 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 27 JUIN 2023.

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

**COMMUNE DE BETARE-OYA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONOPU/CBO/SG/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE KONGOLO-GBOYO Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE GBOYO DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la commune de **Bétaré-Oya**, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'exécution des travaux pour les Travaux d'Entretien de la Route Kongolo-Gboyo y compris Construction du Pont sur la rivière Gboyo dans l'arrondissement de Betaré-Oya, Département du Lom et Djerem

**2. Consistance des prestations**

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 000 : Installations ;

Lot 100 : Nettoyage et terrassements ;

Lot 200 : Assainissement - Drainage ;

Lot 300 : Ouvrage d'art ;

**3. Cout Prévisionnel**

Le montant prévisionnel des travaux objet du présent d'Appel d'Offres est par phases présenté ci-dessous :

Phase N°	Titre du Projet	Cout prévisionnel	Année Budgétaire	Délai Exécution
01	Entretien de la route Kongolo-Gboyo y compris construction du pont sur la rivière Gboyo	50 000 000 (Cinquante millions) F.CFA.	2023	120 jours
02	Entretien de la route Kongolo-Gboyo y compris construction du pont sur la rivière Gboyo	60 000 000 (Soixante millions) F.CFA.	2024	180 jours

**Montant Global Prévisionnel: 110.000.000 (Cent dix million) Francs CFA TTC.**

#### 4. Allotissement

le présent appel d'offres est en deux phases.

Phase N°	Titre du Projet	Cout prévisionnel	Année Budgétaire	Délai Exécution
01	Entretien de la route Kongolo-Gboyo y compris construction du pont sur la rivière Gboyo	50 000 000 (Cinquante millions) F.CFA.	2023	120 jours
02	Entretien de la route Kongolo-Gboyo y compris construction du pont sur la rivière Gboyo	60 000 000 (Soixante millions) F.CFA.	2024	180 jours

#### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine et n'ayant pas abandonné un marché.

#### 6. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés par le Budget du fonds routier en deux (02) phases, Exercice 2023-2024.

- Imputation budgétaire : **fonds routier**

#### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de BÉTARE-OYA** Tél : 696 44 44 21/ 650 85 74 83, sise au quartier Moïnam, dès publication du présent avis.

#### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de BÉTARE-OYA**, au Service Technique, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de BÉTARE-OYA**, d'une somme non remboursable de **Cent quinze mille (115 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

#### 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de BÉTARE-OYA, Chef Service Technique de la Mairie**, au plus tard **le 21 juin 2023 à 11 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 011 /AAONOPU/CBO/SG/CIPM/2023 DU 30/05/2023**

**POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE KONGOLO-GBOYO Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIERE GBOYO DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

**10. Delai de Livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Cent vingt (120) jours pour la PHASE 1 et Cent quatre vingt (180) jours pour la PHASE 2**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**11. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** représentant 2% du cout prévisionnel soit **2 200.000 (Deux millions deux cent mille)** francs CFA; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30<sup>ème</sup>) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus

**12. Recevabilité des Offres**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Mairie de BÉTARE-OYA, Salle des actes le 21 juin 2023 à 12 Heures** précises par **la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bétaré-Oya**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la Caution de Soumission ;
- 2) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- 3) Pièce falsifiée ;
- 4) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

**N.B** : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **Cent millions (100 000 000)** ..... Oui
- 2) Les références de l'Entreprise ..... Oui
- 3) La compréhension du projet ..... Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement ..... Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ..... Oui

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.**

## 15. Attribution

Le marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de BÉTARE-OYA** auprès du Chef Service Technique

*BéTERé-OYA le 30 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**BABA. Nicolas**

## COMMUNE DE PITOA

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/DAONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 26/05/2023  
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAUPOTABLE EQUIPEE DE  
POMPE A ENERGIE SOLAIRE A LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE PITOA DANS LA COMMUNE DE  
PITOA DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal au titre de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de Pitoa, Autorité Contractante (AC), lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable équipée de pompe à énergie solaire à la résidence du Sous-Préfet de Pitoa** dans la Commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du nord (en procédure d'urgence).

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre des Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

#### **I- CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF**

- Installation de chantier ;
- Études géophysique et hydrogéologique d'implantation du forage
- Foration
- Développement et essai de pompage
- Aménagement de la tête du forage
- Analyse et traitement

#### **II- CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU DE 0,5m3**

- Réalisation de la superstructure et pose cuve plastique de 500 litres
- Équipements à énergie solaire

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdits travaux à l'issue des études préalables est de : **Quinze millions cent cinquante mille (15 150 000) FCFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont constitués en **un lot.**

### 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux **Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux d'adduction d'eau et équipements collectifs et justifiant des capacités**

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget Communal de l'exercice 2023 sur l'imputation budgétaire 221100.**

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la **Commune de Pitoa.**

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille francs (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de Pitoa.**

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies** marqués comme telles, devront être déposées à la Commune de PITOA, **au plus tard le 28/06/2023 à 10 heures précises, heure locale** et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°14/DAONO/C-PTA/CIPM/2023 DU 26/05/2023**  
**RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE EQUIPEE DE**  
**POMPE A ENERGIE SOLAIRE A LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE PITOA DANS LA COMMUNE DE**  
**PITOA DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE**  
**"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Les délais maximums prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Avis de consultation est de **trois (03) mois.**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit : **Trois Cent trois Mille cent francs (303 000) Francs CFA** établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du Dossier d'Appel d'Offres et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par les services émetteurs compétents. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement.

## 13. Ouverture des Plis

**L'ouverture des plis qui se fera en un temps (pièces administratives, des offres techniques et financières) le 28/06/2023 à 11 heures** à la commune de Pitoa par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Pitoa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
4. Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix);
5. Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%);
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP ;
7. Déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou présence sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.
8. Absence ou non non-conformité aux spécifications techniques majeures à savoir : atelier de foration en propriété de l'Entreprise ou en location

### Critères essentiels :

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous:

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre ;	02 Oui/Non
2	Moyens humains ;	18 Oui/Non
3	Moyens matériels ;	08 Oui/Non
4	Méthodologie et planning ;	11 Oui/Non
5	<b>Références de l'entreprise et capacité d'autofinancement</b>	07 Oui/Non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des OUI à l'offre technique seront éligibles à l'analyse financière soit 33 oui sur les 46 possibles.

#### 15. Attribution

Le Maire de la Commune de Pitoa, Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres, à moins que le soumissionnaire en question ait un contentieux en cours pour mauvaise exécution des travaux antérieurs.

#### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.**

#### 17. Renseignements Complémentaires

##### Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Commune de Pitoa

##### Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Avis de Consu

##### Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

GAROUA le 26 Mai 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

**BOUHARI IBRAHIMA**

**COMMUNE DE MATOMB**

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 DU 02 MARS 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DE LA VOIRIE URBAINE DE MATOMB ET L'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE MATOMB BROUSSE PAN-PAN MANDOGA MAYOS 14KM , DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Lot 1 :**  
**Description du marché :** TRAVAUX DE REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DE LA VOIRIE URBAINE DE MATOMB, DANS LA COMMUNE DE MATOMB;  
**Durée d'exécution :** quatre-vingt-dix (90)jours après notification de l'ordre de service de démarrer la prestation.  
**Lieu d'exécution :** Commune de Matomb

Prestataire retenu

Rang	Soumissionnaire	Montant TTC lu publiquement	Montant TTC final	Délai de livraison proposé	Observations
1 <sup>er</sup>	ANDREW SARL	34 987 950	34 987 950	90 jours	Offre conforme pour l'essentiel et montant évalué moins disante

Le Prestataire **ANDREW SARL, BP : 25573 Yaoundé, Tel : 699 99 90 70**, a présenté une Offre conforme pour l'essentiel et moins disante à l'issue de l'évaluation financière. Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune de Matomb, pour recevoir la notification de l'attribution et signer le marché y relatif.

MATOMB le 25 Mai 2023

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**COMMUNIQUE N° 004/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/DG/DARH/SDAP/SMG/CIPM-SCDP/2023 DU 24 MARS 2023 RELATIF À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES SITES DE LA SCDP DE YAOUNDÉ ET DE DOUALA ;**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :**

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Adjudicataire	Lots	Note Globale sur 100	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'exécution
	Lot 1	Infructueux		
<b>ETS CELESTE</b>  Tel : 696 13 39 29  BP : 905 Kribi	Lot 2	97,6/100	116 608 613	Vingt (20) mois

La Gérante des **Etablissements CELESTE Tel : 696 13 39 29 BP : 905 Kribi**, est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

*DOUALA le 31 Mai 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

## PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT N°005/AONO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR DE L'ACQUISITION  
DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DE RÉSEAU EN DEUX LOTS DISTINCTS: - LOT 1:  
L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES  
PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINMAP;-  
LOT 2: ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DE RESEAU POUR LE FONCTIONNEMENT DE  
L'UTM COMPOSANTE 3 DU PEPS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Nom du Projet : Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS) Pays : CAMEROUN Numéro du projet : P151155  
 Numéro de référence du DAO : N°005/AONO/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023  
 Description du Marché L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DE RÉSEAU EN DEUX LOTS DISTINCTS :- LOT 1 : L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINMAP ; - LOT 2 : ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DE RESEAU POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UTM COMPOSANTE 3 DU PEPS.  
 Délai de livraison : 30 Jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations  
 ADJUDICATAIRE : DU LOT 1 : L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINMAP.

<b>L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DE RÉSEAU EN DEUX LOTS DISTINCTS :</b>  <b>LOT 1 : L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINMAP.</b>	<b>Soumissionnaire retenu</b>		
	<b>Nom du soumissionnaire retenu</b>	<b>Prix offert par le soumissionnaire retenu HT</b>	<b>Prix final du marché TTC</b>
	SS-F SOLUTIONS SARL TEL : 656 82 76 73 BP : YAOUNDE	145 500 000 HT	173 508 750 TTC
	<b>Autres soumissionnaires évalués</b>		
	<b>Nom et adresse des soumissionnaires évalués</b>	<b>Prix offert par le soumissionnaire évalués HT/TTC</b>	<b>Observation</b>
	TEXYS SARL Tél: 695 03 59 58 BP : 12203 YAOUNDE	231 900 000 FCFA HT 276 540 750 FCFA TTC	Offre conforme mais supérieure au Budget prévisionnel
	ITECH SARL TEL : 696 85 05 38 BP : 15346 YAOUNDE	158 515 200 HT 189 029 376 TTC	Éliminé pour Offre non conforme pour l'essentiel et non acceptable sur le plan technique
	GROUPEMENT EXCEL ZION et ETS COSTEL TEL : 654 758 667 BP : YAOUNDE	154 590 000 HT 184 348 575 TTC	Éliminé pour Offre non conforme pour l'essentiel et non acceptable sur le plan technique

YAOUNDE le 30 Mai 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

**GUEMALEU GUY RONEL**

**PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO**

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE AU LYCEE TECHNIQUE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO  
GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR**

Par **Décision Préfectorale N°119/DP/J12/SAEF du 30.05.2023**, communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert

LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC LU DES OFFRES EN CFA	MONTANT TTC CORRIGE DES OFFRES EN CFA	
<b>UNIQUE</b>	<b>ETS LE RETRAITE, BP: 725 Ebolowa TEL. 695 56 28 68</b>	<b>40.000.000 (quarante millions)</b>	<b>40.000.000 (quarante millions)</b>	<b>LES ETS LE RETRAITE s adjudicataire de la Lettre-</b>

Le soumissionnaire, **ETS LE RETRAITE, BP: 725 Ebolowa TEL. 695 56 28 68**, est attributaire du projet en **procédure d'urgence**, au **Lycée Technique de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comptées de **francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent, au **Bureau des Affaires Economiques et Financières**, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante./-

*NGOUMOU le 30 Mai 2023*

*Le PRÉFET*

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

# PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE + 02 BUREAUX AU CES DE MFIDA DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO  
 GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR**

Par **Décision Préfectorale N°120/DP/J12/SAEF du 30/05/2023**, communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert

LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC LU DES OFFRES EN CFA	MONTANT TTC CORRIGE DES OFFRES EN CFA
UNIQUE	STE BELCO AND PARTNERS SARL, BP : 4600 YAOUNDE, TELEPHONE : 675 05 17 90	34.813.205 (Trente-quatre millions huit cent treize mille deux cent cinq)  Rabais 1% :  34.465.073 (Trente-quatre millions quatre cent soixante-cinq mille soixante-treize)	34.813.205 (Trente-quatre millions huit cent treize mille deux cent cinq)  Rabais 1% :  34.465.073 (Trente-quatre millions quatre cent soixante-cinq mille soixante-treize)
UNIQUE	ETS SHALELE, BP : 00 Ambam, TEL : 675 31 65 00	34 998 948  (Trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf quarante-huit)	34 199 948 (Trente-quatre millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quarante-huit)

Le soumissionnaire, **ETS SHALELE, BP: 00 Ambam TEL. 675 31 65 00**, est attributaire du projet **en procédure d'urgence, de construction de 03 salles de classe + 02 bureaux au CES DE MFIDA dans l'Arrondissement d'Akono, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, pour un montant de 34 199 948 (Trente-quatre millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit) francs CFA** francs CFA calendaires.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la publication de la présente, au Service des Affaires Economiques et Financières, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante./-

NGOUMOU le 30 Mai 2023

Le PRÉFET

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°009/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU  
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
N°009/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 04/04/2023 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES DE  
LA PROCREATION MEDICALEMENT ASSISTEE (PMA) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET  
PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

**DURRELL & CLIFFORD S.A, BP : 15270 DOUALA, Tel : (237) 233 43 99 50, est adjudicataire de la lettre-commande susmentionnée ainsi qu'il suit :**

<b>SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>Montant (TTC)</b>	<b>Délais d'exécution</b>
<b>DURRELL &amp; CLIFFORD S.A</b>	<b>20 796 645 (vingt millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent quarante-cinq) FCFA.</b>	<b>Quarante-cinq (45) jours</b>

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.  
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

*DOUALA le 31 Mai 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PR. MBOUDOU Emile***

**COMMUNE DE YAOUNDE I****COMMUNIQUE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>,  
Maître d'ouvrage, communique :**

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National N° 08 /AONO/CAY1<sup>er</sup>/ CIPM /23 DU 15/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT (3x2,0) SUR LA RIVIERE BILONO SIS AU QUARTIER ETOUDIEN PROCEDURE D'URGENCE, sont rendus publics ainsi qu'il suit

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	ETS RIDLEX SERVICES
<b>EXAMEN OFFRE ADMINISTRATIVE</b>	CONFORME
<b>EXAMEN OFFRE TECHNIQUE</b>	CONFORME
<b>EXAMEN OFFRE FINANCIERE</b>	49 173 189 FCFA
<b>DELAI DE LIVRAISON</b>	3 MOIS
<b>RESULTATS</b>	<b>QUALIFIE</b>

**Décision d'attribution:** la lettre commande est attribuée à l'ETS RIDLEX SERVICES  
L'attributaire de l'ETS RIDLEX SERVICES , TEL : 677224075 représenté par Madame DEPHINE KONSEY YEI, Directeur General, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Mai 2023

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 POUR LE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES DE SERVICES DEVANT ASSURER L'ENTRETIEN, LA RÉPARATION ET LA MAINTENANCE BIENNALE DES VÉHICULES DES PROJETS PADFA II ET ACREGIR EN VUE DE LA DÉFINITION DES CONDITIONS D'EXÉCUTION D'UN CONTRAT CADRES PROJETS « PADFA II » ET « ACREGIR » EXERCICES 2023 ET 2024.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

RECTIFICATIF N° 005 PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES

POINT DE L'AONO	AU LIEU DE :	LIRE PLUTOT :
15. Remise des Offres	Les offres doivent parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les Données Particulières d'Appel d'Offres – clause 23.2 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 30 Mai 2023.	Les offres doivent parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les Données Particulières d'Appel d'Offres – clause 23.2 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 15 Juin 2023.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 31 Mai 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL PAR INTERIM

**ONDOBO JEAN YVES**

# CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS SANTE BID

**COMMUNIQUE N°000353/C/MINSANTE/SG/DEP/CEPS-BID. YAOUNDÉ, LE 29 MAI 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Additif N°01 portant modification de la date de remise des offres concernant l'Appel d'Offres National Ouvert N°0001/AONO/MINSANTE/CEPS-BID/CSPM/2023 « Relatif aux travaux de Construction du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) arbitrant le Centre Inter-Régional (Centre Sud) de Transfusion Sanguine dans la Région du Centre à Yaoundé Warda (lot 1) et du Centre Inter –Régional (Adamaoua, Nord et Extrême Nord) de Transfusion Sanguine dans la Région du Nord à Garoua (lot 2), dans le cadre du Projet de Renforcement du Système National de Transfusion Sanguine (PRESYNATS) du Cameroun (2-CM-096) »

Le Coordonnateur National de la Cellule d'Exécution des Projets Santé financés par la Banque Islamique de Développement (Chef service des marchés) porte à la connaissance de tous les soumissionnaires de l'Appel d'Offres cité ci-dessus, qu'un additif est en cours de validation et que la date de remise des offres initialement prévue le 01/06/2023 est reportée à une date ultérieure qui vous sera communiquée en temps opportun.

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**IBRAHIM MOHAMED**

**CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**

**COMMUNIQUE N°008/C/CR/LT/CAB DU 23/05/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'INFRUCTIOSITE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/CIPM/CR/LT DU 02 MARS 2023 POUR LA MISE EN PLACE DES ENSEIGNES DE LA REGION A LA LIMITE NORD, SUD ET OUEST (FRONTIERE AVCE LA REGION DU CENTRE). FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, communique :

N°	SOUSSIONNAIRE	MOTIFS (ABSENCE OU NON-CONFORMITE D'UNE PIECE ADMINISTRATIVE APRES 48H)	DECISION
01	ETS RYLEY	<ul style="list-style-type: none"><li>● Déclaration d'intention de soumissionner non conforme ;</li><li>● Attestation de non exclusion des marchés (ARMP) absent ;</li><li>● CNPS absent ;</li><li>● Attestation de non redevance non conforme ;</li><li>● Plan de localisation absent.</li></ul>	<b>INFRUCTIEUX</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au Conseil Régional du Littoral à Douala Bonanjo dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue du retrait de ces offres conformément aux dispositions de l'article 101(5) du Code des Marchés Publics.

Passé ce délai, les offres non retirées peuvent être détruites, sans qu'il y'ait lieu à réclamation.

DOUALA le 23 Mai 2023

Le PRÉSIDENT

**BANLOG Polycarpe**

## COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>,  
Maître d'ouvrage, communique :**

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National N° 05 /AONO/CAY1<sup>ER</sup>/CIPM/2023 DU 29/03/2023  
 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SOURCE NATURELLE EQUIPEE D'UN SYSTEME DE  
 POMPAGE  
 HYBRIDE AVEC UN RESERVOIR DE 5m3 AU LIEU-DIT TONGOLO (lot1), OLEMBE-KAMA (lot2) CES EMANA (lot3)  
 DANS  
 LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>ER</sup> EN PROCEDURE D'URGENCE En procédure d'urgence,  
 sont  
 rendus publics ainsi qu'il suit :

	Global vision Sarl	Ets LA FAMILLE	LE PLOMBIER BTP Sarl
<b>SOUMISSIONNAIRES</b>			
<b>EXAMEN OFFRE ADMINISTRATIVE</b>	CONFORME	CONFORME	CONFORME
<b>EXAMEN OFFRE TECHNIQUE</b>	CONFORME	CONFORME	CONFORME
<b>EXAMEN OFFRE FINANCIERE</b>	13 618 350 FCFA	14 399 438 FCFA	<b>15 049 350</b>
<b>DELAI DE LIVRAISON</b>	3 MOIS	3 MOIS	3 MOIS
<b>RESULTATS</b>	<b>Lot3</b>	<b>Lot2</b>	<b>Lot1</b>

**Décision d'attribution:** les lettres commandes sont attribuées aux entreprises suivantes :

- **Lot1** : L'attributaire de la société **LE PLOMBIER BTP Sarl**, TEL : 691549151, représenté par Monsieur KOUAM WADJO ABEL, Directeur General pour un montant TTC FCFA de 15 049 350 FCFA (Quinze millions quarante-neuf mille trois cent cinquante).
- **Lot2** :L'attributaire l'Ets LA FAMILLE, TEL : 675290848, représenté par Monsieur ALIOU IBRAHIM, Directeur General pour un montant TTC FCFA de 14 399 438 FCFA (Quatorze millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trente-huit).

**Lot3** : L'attributaire GLOBAL VISION Sarl, TEL : 679106910, représenté par Monsieur ASSE ONANA Romuald, Directeur General pour un montant TTC FCFA de 13 618 350 FCFA (treize millions six cent dix-huit mille trois cent cinquante) sont par conséquent invités à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.



# OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION POUR LE MARCHE DE GRE A GRE RELATIF A LA FOURNITURE DES DIPLOMES SECURISES A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN AU TIRE DE L'EXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :

La Société MANISON TECHNOLOGIES LTD a été retenue pour la fourniture de 200 000 diplômes sécurisés à l'Office du Baccalauréat du Cameroun pour un montant global de 94 682 115 (Quatre vingt quatorze millions six cent quatre vingt deux mille cent quinze) francs CFA Toutes Taxes Comprises et un délai de livraison de quinze (15) jours.

Les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de se présenter, dès publication du présent résultat, à la Sous-Direction des Affaires Financières et du Matériel sis au 1er étage de l'Immeuble B de l'Office du Baccalauréat du Cameroun à MVAN pour le retrait de leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MINKOULOU ETIENNE ROGER**

## OFFICE DU BACCALaurÉAT DU CAMEROUN

### COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :  
Le Dossier de Consultation n°010/OBC/CPM/2023 du 28 mars 2023 pour le marché de gré à gré relatif à la fourniture des enveloppes pré imprimées Kraft destinées aux examens de la session 2023 dans son organisme, a été déclaré infructueux.

YAOUNDE le 22 Mai 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MINKOULOU ETIENNE ROGER**

**COMMUNE DE MAYO\_BALEO**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 10/AONO/ST/SG/CMB/CIPM/F&D/2023 DU 30 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE 2X2X1,5 AU PK2+400 DE LA ROUTE GOURWALTL-GALTI (LOT 1), D'UN DALOT DOUBLE 2X2X1,5 AU PK6+100 DE LA ROUTE GOURWALTL - GALTI (LOT 2), D'UN PONT AU PK7+100 DE LA ROUTE GOURWALTL - GALTI (LOT 3).(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Fonds Routier de l'année 2023, le Maire de la Commune de Mayo-Baléo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MAYO BALEO, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE 2X2X1,5 AU PK2+400 DE LA ROUTE GOURWALTI - GALTI (LOT 1) ; D'UN DALOT DOUBLE 2X2X1,5 AU PK6+100 DE LA ROUTE GOURWALTI-GALTI (LOT 2) ; D'UN PONT AU PK7+100 DE LA ROUTE GOURWALTI - GALTI (LOT 3). (EN PROCEDURE D'URGENCE).

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent notamment pour le lot 1, 2 et 3 :

SERIE 000 : INSTALLATION  
SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS  
SERIE 200 : ASSAINISSEMENT-DRAINAGE  
SERIE 300 : OUVRAGES D'ART  
SERIE 400 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE  
SERIE 500 : DIVERS

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° lot	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
<b>LOT 1</b>	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE 2X2X1.5 AU PK2+400 DE LA ROUTE GOURWALTI – GALTI	<b>25 000 000</b>
<b>LOT 2</b>	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE 2X2X1.5 AU PK6+100 DE LA ROUTE GOURWALTI - GALTI	<b>25 000 000</b>
<b>LOT 3</b>	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT AU PK7+100 DE LA ROUTE GOURWALTI - GALTI	<b>70 000 000</b>

**4. Allotissement**

Les travaux sont à exécuter en 03 lots comme ci-après définis :



N° lot	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
<b>LOT 1</b>	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE 2X2X1.5 AU PK2+400 DE LA ROUTE GOURWALTI – GALTI	GOURWALTI -GALTI
<b>LOT 2</b>	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DOUBLE 2X2X1.5 AU PK6+100 DE LA ROUTE GOURWALTI - GALTI	GOURWALTI - GALTI
<b>LOT 3</b>	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT AU PK7+100 DE LA ROUTE GOURWALTI - GALTI	GOURWALTI - GALTI

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Fonds Routier 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mayo-Baléo, sis à l'Hôtel de Ville de Mayo-Baléo dès publication du présent avis par voie de presse écrite, dans le journal des marchés ou par voie d'affichages.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mayo-Baléo, sis à l'Hôtel de Ville de Mayo-Baléo dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 60 000 (soixante mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Mayo-Baléo.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mayo-Baléo, au plus tard le 23 Juin 2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 10/AONO/ST/SG/ CMB/CIPMP/F&D/2023 du 30 Mai 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION-D'UN DALOT DOUBLE 2X2X1,5 AU PK2+400 DE LA ROUTE GOURWALTI - GALTI (LOT 1), D'UN DALOT DOUBLE 2X2X1,5 AU PK6+100 DE LA ROUTE GOURWALTI - GALTI (LOT 2), D'UN PONT AU PK7+100 DE LA ROUTE GOURWALTI - GALTI (LOT 3). (EN PROCEDURE D'URGENCE)  
selon les cas A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de six (06) mois pour chaque lot.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 500 000 (cinq cent mille) pour le lot 1, d'un montant de 900 000 (neuf cent mille) pour le lot 2 et d'un montant de 1 400 000 (1 million quatre cent mille) pour le lot 3 . Ces cautions sont valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 23 Juin 2023 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mayo-Baléo dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures; eu
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
- Bilan financier des trois (03) dernières années ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financement au moins égale au montant TTC du marché souscrit ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
- Matériels essentiels (engins de génie civil disponible) ;
- Proposition Technique : Existence d'Une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
- Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
- Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché par au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la COMMUNE de AAAYO BALEO.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Mayo-Baléo.

## 19. Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Mayo Baléo, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

*MAYO-BALEO le 30 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**HAMADJOLDE DJIDDA**

## COMMUNE DE GAROUA 2E

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM/2023 DU 30 /05/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTE (PHASE 02) : INTER PERIPHERIQUE - ECOLE PUBLIQUE DOUALARE - HOPITAL GENERAL (3,900 KM) ET ENIET - LYCEE DE NASSARAO (8,000 KM), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA II, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

L'appel d'offres porte sur **Les travaux travaux d'entretien des tronçons de route (phase 02) : Inter Périphérique - Ecole Publique Doualaré - Hôpital General (3,900 km) et ENIET - Lyceé de Nassarao (8,000 km), dans la Commune d'Arrondissement de Garoua II, Département de la Bénoué, Région du Nord.**

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- ETUDES ET INSTALLATIONS DU CHANTIER
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
- ASSAINISSEMENT- DRAINAGE
- OUVRAGES D'ART
- SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE
- DIVERS

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel suivant le devis quantitatif et estimatif s'élève à **150 000 000 FCFA TTC**, soit :

- **50 000 000 FCFA TTC** pour la phase 1 (Programmation 2023) et
- **100 000 000 FCFA TTC** pour la phase 2 (Programmation 2024).

### 4. Allotissement

**Chaque phase objet du présent Avis d'Appel d'Offres est en lot unique**

### 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le FONDOS ROUTIER 2023

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2<sup>ème</sup>. Après sa publication et contacter TEL 699 58 22 16.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent Soixante Milles (160 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2<sup>ème</sup>, ou au tresort public le cas échéant, dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir à la **Commune d'Arrondissement de Garoua 2<sup>ème</sup>** au plus tard le **27/06/2023 à 10 heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°06 /DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM/2023 DU 30 /05/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTE (PHASE 02) : INTER PERIPHERIQUE - ECOLE PUBLIQUE DOUALARE - HOPITAL GENERAL (3,900 KM) ET ENIET - LYCEE DE NASSARAO (8,000 KM), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA II, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**  
**(EN PROCEDURE D'URGENCE).**  
**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **SIX (06) mois par phase**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **trois millions (3 000 000) FCFA** établie par une banque ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du Dossier de Consultation et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

L'absence d'une pièce à l'ouverture des offres entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **27 /06/2023 à partir de 11 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la **COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA II**. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Principaux critères éliminatoires :

#### Pièces administratives

- Non- conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée.

#### Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) (soit 35 oui sur 50) ;
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

### Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Omission d'un corps d'état à la fois dans le Bordereau de Prix unitaires, le devis quantitatif et le sous détail des prix unitaires.

### Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- Expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 08 critères ;
- Méthodologie des travaux sur 11 critères ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 7 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 35 oui sur 50) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DDTP/Bénoué, situé au Quartier Plateau, Tél : 699 88 18 12, et à la **COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA II**.

GAROUA le 30 Mai 2023

Le MAIRE

**OUMAROU SANDA**

**COMMUNE D'EVODOULA**

**DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
57 15 102 02 641134 464201 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune d'Evodoula, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Evodoula une demande de cotation pour l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires (paquets minima).

**2. Consistance des prestations**

Les fournitures pédagogiques et scolaires objet de la présente Demande de Cotation constituées en **un lot** concerne pour l'essentiel, les éléments ci-après :

Matériels pédagogiques  
Kit hygiénique ;  
Boite à pharmacie

**3. Participation et origine**

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans les fournitures pédagogiques et scolaires

**4. Financement**

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le Budget de Fonctionnement Public MINEDUB Exercice 2023, et dont l'imputation budgétaire est de 57 15 102 02 641134 464201 426

<b>Nature de la prestation</b>	<b>Lieux</b>	<b>Montant TTC</b>
<b>Fournitures pédagogiques et scolaires</b>	<b>Commune d'Evodoula</b>	<b>7 000 000 F CFA</b>

**5. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Evodoula, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme **non remboursable** de **dix mille (10 000) F CFA**, payable à la Recette Municipale d'Evodoula, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service des Affaires Générales contre récépissé, au plus tard le **29 mai 2023 à 11 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante

**DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 du 29 Mai 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUETS MINIMA) POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 7. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé à quinze (15) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## 8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances ou une compagnie d'assurance, dont le montant s'élève à **cent quarante mille (140 000) FCFA**, valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus **trois (03) mois**.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard **trente (30) jours** après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, la caution provisoire sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus **trois (03) mois** à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis de consultation.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier de Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **29 JUIN 2023 à partir de 12 heures**, par la Commission Interne de passation des marchés dans la salle des délibérations de la Mairie d'Evodoula, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres

## 10. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives

## 11. Durée Validité des Offres

Pour cette Demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de consultation.

## 12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Evodoula, Tel :677 37 93 66 (Secrétariat Général) Email : [mairieevodoula@gmail.com](mailto:mairieevodoula@gmail.com).

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

**ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim**

## COMMUNE DE MAYO\_BALEO

**AVIS DE CONSULTATION N° 06/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/CIPM/ST/2023 DU 30 MAI 2023 RELATIF AUX FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAYO-BALEO**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour la livraison des FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE U COMMUNE DE MAYO-BALEO.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation portent sur l'achat et la livraison des équipements suivants :

Référence Mercuriale	Désignation	Qté
46-003-180087	CRAIE COULEUR GIOTTO ROBERCOLOR 16/100 CARTON/16	9
46-003-180089	CRAIE BLANCHE GIOTTO ROBERCOLOR 16/100 CARTON/16	18
	REGISTRE D'APPEL	210
31-003-180684	STYLO A BILLE BIC BLEU PAQUET/50	20
31-003-180684	STYLO A BILLE BIC ROUGE PAQUET/50	10
31-004-180093	PAPIER INACOPIA A4, 80 GRAAAMES, CARTON DE 5 RAMETTES DE 500 FEUILLES	12
31-001-180313	CHEMISE CARTONNEE 180 GRA/AMES, 24 X32CM, COULEURS ASSORTIES. PAQUET DE 100 PIECES	10
31-001-180228	ENVELOPPE KRAFT "LA COURONNE"; DIMENSIONS: 229X324/AM; A4; 90GRS. CARTON DE 250 PIECES	3
31-001-180160	ENVELOPPE KRAFT "LAUREAT" DIMENSIONS: 162X229mA5. PAQUET DE 500 PIECES	3
31-003-180665		



COLLE UUREAT SANS SOLVANT AL-20103 1000ML





46-002-180167	CAHIER DE TRAVAUX PRATIQUES D'AFRIQUE, COUVERTURE CARTONNEE, 200 PAGES, 21X29, 7CM 60G/M2 PAQUET/5	40
48-007-180395	ARDOISINE NOIR MAGISTRAL B0ITE/1KG	40
31-003-180092	TROMBONES 33MM COULEUR PAPER CLIPS BOITE DE 100	70
41-001-180200	RATEAU IMPORTE 14 DENTS	35
47-001-180056	BALLON DE HANDBALL SIZE II ET III	20
47-001-180122	BALLON DE FOOTBALL FIRST PLAY ENFANT	25
55-010-180016	BETADINE 10% DERMIQUE 125 ML JAUNE	40
55-007-180001	ALCOOL ETHILIQUE 95% 1 LITRE	40
55-009-180017	SPARADRAP A L'OXYDE DE ZINC MICROPEF NON STERILE 10CMX5CM ROULEAU PAQUET DE 40	01
07-001-180416	COTON HYDROPHILE SITA PAQUET DE 12M00 GRAMMES	10
55-002-180033	PARACETAMOL 500MG SOUS BLISTYER BOITE DE 1000 COMPRIMES	07
07-005-180018	COMPRESSE STERILE 40M0 LAURA B/10	110
31-003-180370	ROULEAU SCOTCH D'EMBALLAGE DEL PAQUET DE 6	02
31-002-180128	REGISTRE 500 PAGES 20 X 31 CM	45
26-001-180806	SAC POUBELLE APTA SOL POUBELLE HAUTE PAQUET/15	50

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations est de 6 000 000 FCFA.

### 4. Allotissement

n/a

### 5. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais.

### 6. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le budget d'investissement public (BIP) 2023 à hauteur de **6 000 000 (Six millions) francs CFA.**

### 7. Consultation du Dossier

n/a

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de AAAYO-BALEO représentant les frais d'acquisition de la demande de cotation.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2023 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 23 Juin 2023 à 15 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 06/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/CIPWST/2023 DU 30 Mai 2023 RELATIF AUX  
FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA  
COMMUNE DE MAYO-BALEO  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum de livraison est de trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du Marché.

**11. Cautionnement Provisoire**

La caution de soumission, délivrée par un établissement bancaire de première catégorie ou un établissement d'assurance dont les listes sont en annexe du dossier de demande de cotation, est de deux cent vingt mille (120 000) francs CFA.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée comprenant :

### Pièces administratives

Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;  
Une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;  
Une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation 'des Marchés Publics ;  
Une copie de la carte de contribuable légalisée ;  
Un certificat d'imposition ;  
Une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;  
Une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;  
Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;  
Une attestation du plan de localisation ;  
Une quittance d'achat du Dossier de Consultation.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

### Partie technique :

Existence de la méthodologie du planning de livraison ;  
Références du prestataire dans la livraison des équipements ;  
Conformité avec les caractéristiques techniques ;  
Projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

### Offre financière

La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;  
Les caractéristiques techniques du type de matériel proposé ;  
Le bordereau descriptif et quantitatif ;  
L'enveloppe scellée portera la mention suivante

**AVIS DE CONSULTATION N° 06/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/CIPM/ST/2023 DU 30 MAI 2023 RELATIF AUX  
FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA  
COMMUNE DE MAYO-BALEO  
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

## 13. Ouverture des Plis

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt-six jours (26) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 23 JUIN 2023 à 16 heures précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

## 14. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

### Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications de la DC ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70%.

### Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution (inférieur ou égal à 30 jours) 1 critère ;
- Planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine de l'équipement (2 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers {bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins six (6) sur les huit (8) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

## Grille de notation :

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui (yes)	Non (no)
<b>1</b>	<b>PRESENTATION DE L'OFFRE</b>		
<b>A</b>	Document relié à la spirale		
<b>B</b>	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
<b>C</b>	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
<b>D</b>	DELAI D'EXECUTION (inférieur ou égal à 30 jours)		
<b>E</b>	Planning de livraison		
<b>2</b>	<b>LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LES EQUIPEMENTS</b>		
<b>A</b>	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
<b>C</b>	SERVICE APRES-VENTE		
<b>3</b>	<b>CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES</b>		
<b>A</b>	Projet de Marché dûment rempli, signé et daté		
<b>B</b>	Documents financiers		
	<b>TOTAL</b>		

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours (60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo-Baléo, à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics.

*MAYO-BALEO le 30 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**HAMADJOLDE DJIDDA**

## OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°009/AONO/OBC/CIPM/2023 DU 22 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER DE REPROGRAPHIE  
A4 DESTINÉ AUX EXAMENS DE LA SESSION 2023 À L'OBC.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN

**Financement : Budget de l'OBC, Exercice 2023.**

Vu la constitution ;

Vu la loi 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu le décret n°93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n°2018/0135/PM/ du 31 janvier 2018 portant nomination de M. MINKOULOU Etienne Roger comme directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la décision n°0000005/CAB/MINMAP du 03 janvier 2020 portant nominations des présidents des commissions Interne des Passations des Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics ;

Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la résolution n°2022/30/OBC/CD du 31 décembre 2022 portant adoption du budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2023 ;

Vu la lettre n°00467/PRC/MINMAP/SG/CV/bf du 25 janvier 2017 portant fonctionnement des commissions de passation des Marchés placées auprès des Etablissements Publics Administratifs et des Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la lettre n°027/OBC/CIPM/2023 du 04 mai 2023 ;

Vu les nécessités impérieuses de service ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1 :**

En application des dispositions des articles 99 et 101 du code des Marchés Publics relatives à la procédure d'attribution des marchés,

Les Etablissements ci-après sont déclarés attributaires du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°009/AONO/OBC/CIPM/2023 du 22 mars 2023 pour la fourniture de papier de reprographie A4 destiné aux examens de la session 2023 à l'OBC.

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC FCFA	Délais
<p><b>Lot n°01 :</b></p> <p>Fourniture de papier de reprographie A4 destiné aux examens de la session 2023 à l'OBC</p>	<p><b>Ets LA REBIADA</b></p> <p><b>B.P : 20 358 - YAOUNDE</b></p>	<b>49 405 871</b>	15 Jours
<p><b>Lot n°02 :</b></p> <p>Fourniture de papier de reprographie A4 destiné aux examens de la session 2023 à l'OBC</p>	<p><b>Ets Commerce-Foresterie-Entretien (CFE SARL)</b></p> <p><b>B.P : 999 - DOUALA</b></p>	<b>49 991 848</b>	15 jours

#### **Article 2 :**

La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 23 Mai 2023

Le DIRECTEUR

**MINKOULOU ETIENNE ROGER**

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**AVIS D'APPEL D'OFFRES (AONO) APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°\_007  
/AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR L'AMENAGEMENT D'UNE MARE D'EAU  
EQUIPEE D'UN FORAGE A MOTRICITE SOLAIRE DANS LE PARC DE WAZA POUR LE COMPTE DU  
PROJET « ACREGIR »**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS D'ADAPTATION – DON N° 2000003709  
**IMPUTATION**  
2000003709

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Projet « Accroître la résilience des communautés locales au changement climatique grâce à l'entrepreneuriat des jeunes et la gestion intégrée des ressources naturelles (ACREGIR) » est entré en vigueur le 17 décembre 2021. L'objectif général de ce projet étant d'accroître la résistance des communautés locales au changement climatique grâce à des moyens de subsistance résilients et à une gestion intégrée des ressources naturelles.

Dans le cadre de la mise sur pied de ce projet, l'Etat du Cameroun au travers de l'un des partenaires concernés par la mise en œuvre du Projet « ACREGIR », le Ministre de l'Environnement de la Protection de la nature et du Développement Durable, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'aménagement d'une mare d'eau équipée d'un forage à motricité solaire dans le parc de Waza.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à effectuer comprennent les opérations suivantes :

- ü Installation du chantier ;
- ü La construction d'un support pour porte cubitainer + pose du cubitainer de 5 m3
- ü La construction d'un abri pour poste de commande sous le château en agglos avec une porte métallique ;
- ü La pose des panneaux solaires ;
- ü La construction du réseau de distribution et de refoulement ;
- ü Pose de la pompe ;
- ü Le nettoyage et curage d'une mare d'eau destinée à l'abreuvement des animaux.

Les tâches spécifiques sont reprises dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

## 3. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un lot unique.

## 4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, à toutes les entreprises de BTP de droit camerounais, ayant des références exigées.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Fonds d'Adaptation – DON N° 2000003709

## 6. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires désireux de présenter une offre devront se procurer le Dossier d'Appel d'Offres dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de Vingt Mille (20 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce, dans le Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP n°33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

## 7. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique format PDF et Word et compatibles desdites Offres sur une (01) clé USB (dans l'enveloppe « A » contenant les Pièces Administratives), seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (237) 222 20 74 44. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net. sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 26 JUIN 2023. à 13 Heures précises (heure locale) et devront porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 007\_ /AONO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 29 MAI 2023\_ POUR L'AMENAGEMENT D'UNE MARE D'EAU EQUIPEE D'UN FORAGE A MOTRICITE SOLAIRE DANS LE PARC DE WAZA POUR LE COMPTE DU PROJET « ACREGIR »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

N.B. :

- Veuillez noter que les soumissions par voies électroniques ne sont pas acceptées ;
- Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées.

## 8. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de Cent Vingt (120) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ; il inclue toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux spécificités particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre, un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra être accompagnée d'une garantie de soumission (cautionnement) d'une durée de validité de Cent Vingt (120) jours, à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang ou compagnie d'assurance, agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à : 700 000 (Sept Cent Mille) Francs CFA. Cette caution doit obligatoirement être liquidée ; en cas de groupement, la caution doit être libellée au nom du groupement.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 26 JUIN 2023 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

## 11. Critères d'évaluation

### 11.1- Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché de son fait au cours des trois (03) dernières années ;

- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- e) Absence du formulaire d'auto-certification du FIDA pour service concerné qui soient daté, paraphé et signé;
- f) Non satisfaction d'au moins 80% « oui » des critères essentiels ;
- g) Absence d'un prix unitaire quantifié.

## 11.2- Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

N°	CRITÈRES	NOTATION	
		OUI	NON
A	Présentation de l'offre		
B	Référence et capacité financière de l'entreprise		
C	Personnel d'encadrement		
E	Matériel de travail		
F	Méthodologie de travail		
G	Garantie de bonne exécution des travaux signés sur l'honneur		
H	Garantie de bonne exécution environnementale et sociale signé sur l'honneur.		
I	Attestation de visite de site signée sur l'honneur.		

## 12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, sera évaluée la moins-disante.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur Offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

L'adresse de contact et de dépôt des offres est : « Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (237) 222 20 74 44. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net . Les offres doivent parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres– clause 23.2 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 26 JUIN 2023.

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

# COMMUNE DE TIKO

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 016/ONIT/ TIKO COUNCIL/TCTB/2023 OF 31 /05/2023 BY EMERGENCY PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF A BOREHOLE WITH ELECTRIC PUMP AND 4M ELEVATED STORAGE TANK WITH DISTRIBUTION NETWORK AT TIKO MAIN MARKET. FUNDING: FEICOM'S BUDGET, 2023 FINANCIAL YEAR**

**FINANCING**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the implantation of the package of the FEICOM BEST PRACTICES AWARD, the Mayor Tiko Council hereby launches an Open National Invitation to Tender (BY EMERGENCY

PROCEDURE) **FOR THE CONSTRUCTION OF A BOREHOLE WITH ELECTRIC PUMP AND 4m ELEVATED STORAGE TANK WITH DISTRIBUTION NETWORK AT TIKO MAIN MARKET.**

## 2. Nature of services

The works comprise the outcome of the preliminary studies carried out and the detailed information provided in the technical specifications as follows;

<b>LOT100- GENERAL SITE INSTALLATION</b>
<b>LOT 200- DRILLING WORKS</b>
<b>LOT 300- DESIGN-CLEANING &amp; DEVELOPMENT-PUMPING TEST</b>
<b>LOT400- SUPERSTRUCTURE, ELECTRIC PUMP INSTALLATION AND PIPING NETWORK</b>
<b>LOT500- ELEVATED STORAGE TANK: H = 4 m</b>

## LOT600- PROJECT SUSTAINABILITY

### 3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is **16 000 000 CFA Francs.**

### 4. Participation and origin

Participation is open to duly legalized Cameroonian enterprises that fulfill the requirements of this invitation to tender.

### 5. Financing

Services which form the subject of this invitation to tender shall be funded by the FEICOM'S BUDGET for the 2023 financial year.

### 6. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours from 7:30 am to 3:30 pm at the contracts service of the Tiko council as soon as

## 7. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the office of the contracts service of the Tiko council as soon as this notice is published upon pres

## 8. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should re

**Open National Invitation to Tender N°: 016/ONIT/ TIKO C**

**FOR THE CONSTRUCTION OF A BOREHOLE WI**

**WITH DISTRIBUTION NI**

**"To be opened only o**

## 9. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Project Owner or Contracting Authority for the execution of the works forming the subject

## 10. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved b  
**twenty thousand (320 000) CFA F representing 2% of the project amount** and valid for thirty (30) days beyond the date of va

## 11. Admissibility of bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should re

**Open National Invitation to Tender N°: 016/ONIT/ TIKO C**

**FOR THE CONSTRUCTION OF A BOREHOLE WI**

**WITH DISTRIBUTION NI**

**"To be opened only o**

## 12. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase on the 28 OF 06 2023 at 11:00 am local time by the Tiko Council Internal Tende

Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

## 13. Evaluation criteria

### i. Eliminary Criteria

- In case of absence or non conformity of an administrative document, the bidder will be given 48 hours to produce or replace it.
- (non conformity of administrative documents, technical offers and specifications)
- antecedents of bad execution of contracts etc (in conformity with circular letter No. 009/LC/MINMAP/CAB OF 25TH January 2011)
- The technical score is less than the minimum required.
- It has any fake or forged document.
- Absence of quantified unit price.
- Non compliance with the model bid documents (Documents 9 and 10).
- It carries any false information.
- Less than 70% of the qualification criteria
- Absence of the financial capacity (10 million francs at least)

### ii. . Main Qualification Criteria

The criteria for qualification of candidates should be on the following:

v Access to credit or other financial sources (10 million francs at least) Yes / No

v References of similar jobs; Yes / No

v Availability of material and essential equipment Yes / No

v Experience of supervisory staff Yes / No

v Methodology Yes/No

v Turnover as in business license above or equal to 10,000,000 million francs CFA;

v Qualified personnel relevant to the job.

Non-respect of two (02) of the above criteria shall entail rejection of the bid.

NB: the marking scale for bids by award of points is banned in favor of the binary method (Yes or No).

## 14. Award

The Contract shall be awarded to the contractor fulfilling the **best technical and financial conditions**.

## 15. Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for ninety **(90) days** from the deadline set for the submission of tenders.

## 16. Complementary information

Complementary technical information may be obtained from the contracts office of Tiko Council from Monday to Friday between



## COMMUNE DE MATOMB

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 DU 02 MARS 2023 LOT 2 : POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE MATOMB BROUSSE PAN-PAN MANDOGA MAYOS 14KM DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ANDREW SARL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;

Vu la décision municipale n°01/DM/C/MAT/SG du 06 Janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 du 02 mars 2023 pour l'exécution des travaux de réhabilitation des points critiques de la voirie urbaine de Matomb et l'entretien de la route communale Matomb Brousse Pan-Pan Mandoga Mayos 14 Km dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Vu le procès-verbal du 02 Mai 2023 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur l'examen des rapports de la SCA;

Vu la lettre n°03/L/C/MAT/CIPM/2023 du 03 avril 2023 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de la l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2023 du 02 mars 2023 pour l'exécution des travaux de réhabilitation des points critiques de la voirie urbaine de Matomb et l'entretien de la route communale Matomb Brousse Pan-Pan Mandoga Mayos 14 Km dans la commune de Matomb, département du Nyong et Kelle, région du centre;

Considérant les nécessités de services ;

**D E C I D E :**

Article 1<sup>er</sup>.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à l'entreprise ANDREW SARL, BP : 25573 Yaoundé Tél: Tel : 699 99 90 70 le marché relatif à l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/C-MATOMB /CIPM/2022 du 02 mars 2021, **Lot 2** : pour l'exécution des travaux d'entretien de la route communale Matomb Brousse Pan-Pan Mandoga Mayos 14 Km dans la commune de Matomb Département du Nyong et Kelle, région du centre;

Article 2 .- Le montant du marché s'élève à la somme de : **69 999 750 FCFA** (soixante-neuf millions neuf-cent-quatre-vingt-dix-neuf mille sept-cent-cinquante Franc Cfa) toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera

MATOMB le 25 Mai 2023

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

## COMMUNE DE DZIGUILAO

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°007/AONO/C-DZIGUILAO/CIPM-PCCM/2023 DU 26/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
DE QUATORZE (14) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO,  
DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET  
PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES (PCCM) : EXERCICE 2023 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, Le Maire de la Commune de DZIGUILAO lance pour le compte de la Commune de DZIGUILAO, Département du MAYO KANI, Région de l'EXTREME-NORD, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction de quatorze (14) logements de type T2 et T3.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité/TV ;
- La peinture ;
- Les revêtements durs ;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

### 3. Cout Prévisionnel

Deux cent cinquante millions quatre-vingt-six mille six cent soixante-onze (250 086 671) F CFA TTC.

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Citées Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivant.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de DZIGUILAO et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de DZIGUILAO et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé, contre présentation d'une **quittance de cent cinquante mille (150 000) francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de DZIGUILAO. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

### 9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **16/06/2023** à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante

:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°007/AONO/C-DZIGUILAO/CIPM-PCCM/2023 DU 26/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE  
QUATORZE (14) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**NB** : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires

### 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par **une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée** par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **cinq millions (5 000 000) Francs CFA**, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date de recevabilité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **16/06/2023 à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site). Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
  - Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
  - Absence de la caution de soumission ;
  - Offre technique incomplète (absence d'une rubrique de l'offre technique) ;
  - Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un sous-détail des prix) ;
  - Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
  - Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).
  - Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cent millions (100 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;
  -

**N.B** : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;
- Références de l'entreprise (09 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;
- Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (02 critères).

**Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70% des critères essentiels, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.**

**NB** : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PCCM, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de DZIGUILAO. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de DZIGUILAO et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- Commune de DZIGUILAO : BP : 02 DZIGUILAO Tél. : 695 10 31 49 677 48 66 57

- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4<sup>ème</sup>, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

**N.B** : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la CONAC : 1517 »

MAROUA le 26 Mai 2023

Le MAIRE

**AHMADOU**

**COMMUNE DE MBANKOMO**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°001/AONO/CBMO/SEF/CIPM/2023 DU27 MAI 2023.2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UNE CLÔTURE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE I, GROUPE II ET ANGLOPHONE DE MBANKOMO  
VILLE, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU  
CENTRE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public, **le Maire de la commune de Mbankomo**, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'une clôture a l'école publique groupe I, groupe ii et anglophone de Mbankomo ville, arrondissement de Mbankomo, département de la Mefou et Akono.

Lot	Localité		Arrondissement	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
Unique	MBANKOMO		MBANKOMO	27 000 000	57 1510201 641148 5

**2. Consistance des prestations**

Les travaux à réaliser portent sur :  
Les travaux préparatoires ;  
Terrassements ;  
Fondations ;  
Les maçonneries et élévation ;

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **27 000 000 (VINGT SEPT MILLONS) FRANCS CFA.**

**4. Allotissement**

Les travaux objet du présent appel d'offres s'exécutent en lot unique.

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023, MINEDUB

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Mbankomo – Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA** payable à la Recette de Mbankomo.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la mairie de Mbankomo - Service des Affaires Economiques et Financières, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Vingt mille (20 000) francs FCFA** auprès du Receveur des Finances.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Mbankomo, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **27/06/2023 à 12 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :  
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CMBMO/SEF/CIPM/2023 DU ...../2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE I, GROUPE II ET ANGLOPHONE DE MBANKOMO VILLE, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, REGION DU CENTRE" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.  
Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **CINQ CENT QUARANTE MILLE (540 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **CINQ CENT QUARANTE MILLE (540 000) francs CFA** délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle des actes la Commune de Mbankomo, le **27/06/2023 à 13 h 00 min** précises, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. **Offre Administrative**

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence de Caution de soumission ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires, à l'exception de la Caution de soumission.

#### b. **Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification soit **7/10**.

#### c. **Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE;

**N.B** : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site avec photos Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre Oui/Non
- 6) La capacité financière Oui/Non

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 % soit 7/10** ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'appeler toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

### **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du bureau des Marchés publics de la Commune - Service Economique et Financier.

YAOUNDE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

**FOUDA FOU DA Junior Pierre**

# COMMUNE DE MARTAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 26/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUGGATAPPADI DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2023, le Maire de la Commune de Martap lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert relatif aux travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de Lougga-Tappadi, dans la Commune de Martap.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires.
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiseries ;
- Electricité ;
- Plomberie ;
- Peinture ;
- VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (vingt millions) FCFA**.

## 4. Allotissement

Ce marché constitue un seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et ou des Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissements Public du MINEDUB, de l'exercice 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Martap dès publication du présent Avis, notamment les Services Technique aux numéros 674 55 99 86/697 36 20 91 et Secrétariat Général au numéro 694 99 36 00.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Martap, plus précisément au niveau du Service Technique et du Secrétariat Général dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 (quarante mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Martap.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Martap contre récépissé au plus tard le 20/06/2023 à 10 heures, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05  
AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM 2023 DU 26/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN  
LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUGGA TAPPADI DANS LA COMMUNE DE MARTAP,  
DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOLA »  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **400 000 (quatre-cent mille) FCFA** valable pendant quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 20/06/2023 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.
- La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces Justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

**Critères essentiels**

1	1 Bilan financier de deux dernières années	OUI	NON
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieures ou égales au coût prévisionnel du marché	OUI	NON
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 ans au moins)	OUI	NON
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier minimum 2 ans (personnel du chantier)	OUI	NON
5	Les matériels essentiels (camion benne, petits outillages de chantier et véhicule de liaison)	OUI	NON
6	La proposition technique : (installation du chantier, organigramme du chantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène)	OUI	NON

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

**15. Attribution**

15. Attribution du marché

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91, ou 674 55 99 86, Ou encore le 699 86 72 30.

MARTAP le 26 Mai 2023

Le MAIRE

**IYA SOULEIMANOU**

## COMMUNE DE MEYOMESSI

**DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.MYSSI/SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2023 DU 26 AVRIL 2023, RELATIVE A LA FOURNITURE EN EQUIPEMENT ET MOBILIER DE BUREAU AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE MEYOMESSI DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINJEC - EXERCICE 2023 ;**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Le Maire de la Commune de Meyomessi, Maître d'ouvrage lance pour le compte de la Commune de Meyomessi, une demande de cotation relative à la fourniture en équipement et mobilier de bureau au Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ) de Meyomessi dans la Commune de Meyomessi, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

### 2. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de l'opération est de 10 000 000 (Dix millions) de francs CFA.

### 3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises et Établissements de droit camerounais ayant une expérience minimum avérée.

### 4. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du SIGAMP de la Commune de Meyomessi contre présentation d'une quittance d'un montant de trente mille (30 000) Francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Meyomessi.

### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du SIGAMP de la Commune de Meyomessi contre présentation d'une quittance d'un montant de trente mille (30 000) Francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Meyomessi.

### 6. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe anonyme adressée au Maire de la Commune de Meyomessi, Maître d'Ouvrage), à déposer au SIGAMP de la Commune de Meyomessi. L'enveloppe anonyme portera la mention :

**« DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.MYSSI/SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2023 DU 26 AVRIL 2023, RELATIVE A LA FOURNITURE EN EQUIPEMENT ET MOBILIER DE BUREAU AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE MEYOMESSI DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE..  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »**

Date et heure limite de dépôt des offres Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, **le 06/06/2023 à 12 heures**. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

## 7. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission est fixée à Deux cent mille (200 000) Francs CFA.

## 8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séances dans la salle des actes de la Commune de Meyomessi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meyomessi, en présence des représentants des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier. **Le 06/06/2023 à 13 heures**. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

## 9. Critères d'évaluation

- Absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non production d'une pièce administrative exigée dans les 48 heures ;
- Une offre financière incomplète (article manquant ou son prix par exemple) entraîne le rejet de l'offre.

## 10. Attribution

Le Maire de la Commune de Meyomessi attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DC. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle.

*MEYOMESSI le 26 Avril 2023*

*Le ADMINISTRATEUR*

**NOMO ONGUENE Antony**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

ou

Prénom : .....

Point Focal

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**